

Royaume du Maroc
Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire



ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎⴰⵏⵉⵎ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2016



Agence Urbaine de Taza



ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵎ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎ



Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare.
Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 5113
E-mail : autat@menara.ma / Site WEB : www.autaza.ma



TABLE DE MATIERES

TABLE DE MATIERES.....	1
INTRODUCTION	3
RAPPORT MORAL.....	5
I-Planification urbaine.....	7
1- Couverture en documents d'urbanisme :.....	7
2 Documents d'urbanisme selon les phases d'étude.....	8
3- Evaluation du plan d'action de 2015.....	10
4- les documents d'urbanisme outils d'incitation à l'investissement :.....	13
5-Gestion des risques : Etude géotechnique et carte d'aptitude à l'urbanisation.....	13
II- Encadrement urbanistique et architectural du territoire.....	14
1 - Les Projets Urbains :	15
2 – L'élaboration et l'accompagnement des projets de mise à niveau urbaine :.....	15
3- Redressement urbanistique	25
III- Renforcement de la politique de la ville.....	26
1-Gestion des dossiers de construction, de lotissement et de morcellement.....	26
2- Autres types de dossiers instruits :	29
3-Evaluation des résultats de la gestion urbaine.....	30
4-Le contrôle	30
5- Traitement des requêtes :.....	31
6- Délivrance de la note de renseignements :.....	31
IV- Assistance et Encadrement des collectivités territoriales.....	31
1-Commission de choix de terrains :	31
2-Commission d'expertise :.....	31
3- Partenariat	31
V- Régionalisation avancée	32
1-Coordination et synergie entre les entités du Ministère.	32
2-Mise en cohérence des SRAT.....	32
VI- Communication et sensibilisation.....	33
1-Assistance au profit des MRE.....	33
2-Organisation des journées d'étude sur le règlement général de construction.....	34
VII-BONNE GOUVERNANCE.....	35
1-Management de la qualité.....	35



2- Dématérialisation du circuit d'instruction des dossiers :	35
3- Faciliter l'accès à l'information (Le site WEB):	36
4- Formation continue et Stages :	37
VII-Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du 13 ème conseil :	38
RAPPORT FINANCIER.....	39
Rapport financier.....	41
I- Bilan des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2015 :	41
1-Les ressources :	41
2- Les emplois :	43
3-Loi cadre au titre de l'exercice 2015.....	45
II- Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2016 :	48
1- Les ressources :	48
2- Les emplois :	49
3- loi cadre au titre de l'année 2016	53
PLAN D'ACTIONS 2016	55



INTRODUCTION

Le conseil d'administration de l'Agence Urbaine de Taza se tient dans le cadre de la mise en œuvre des grands chantiers structurants qui se déroulent sous le haut patronage du souverain. En fait, L'année 2015 a été marquée par le lancement de la régionalisation avancée, qui constitue un outil fondamental d'amélioration et de consolidation de la gouvernance territoriale et de l'efficacité des actions locales de développement. Les collectivités territoriales se sont dotées de leurs conseils délibératifs à l'issue des dernières élections locales qui se sont déroulées conformément aux dispositions des lois organiques y afférentes.

Partant du fait que la région constitue un pôle du développement intégré permettant d'installer un équilibre et une complémentarité entre les villes et les zones rurales, la cohésion territoriale et le développement économique et sociale ont constitué, pour l'Agence Urbaine de Taza, une priorité principale parmi les actions qu'elle décide d'entreprendre. L'Etablissement s'inscrit parfaitement, ainsi, dans les orientations et les objectifs du chantier social initié par sa Majesté le Roi Mohammed Six, que Dieu le glorifie, dans son discours royale du 30 juillet 2015 à l'occasion de la fête du trône.

En effet, et suite à la couverture de la totalité des agglomérations par des documents d'urbanisme, l'Agence urbaine se focalise, en partenariat avec les autres acteurs, sur l'élaboration et l'encadrement des programmes de mise à niveau des villes et de développement des centres émergents. Elle veille également à assoir une adéquation entre les études à caractère stratégique et le découpage régional nouvellement mis en œuvre, pour garantir un développement durable, harmonieux et aboutissant. Il s'agit notamment des SRAT et de la mise en convergence des projets sectoriels.

Par ailleurs, et pour valoriser son potentiel cumulé et continuer sur la voie de la performance et de la bonne gouvernance de son service public, l'établissement cherche continuellement et inlassablement à améliorer son mode de management. Ce qui se traduit par la consolidation et le renforcement de son SMQ et l'exploitation des opportunités offertes par les technologies de l'Information et de la communication. Elle s'est lancée, depuis 2014, dans le chantier de l'administration électronique en procédant à la mise en œuvre d'un service de dématérialisation des procédures relatives à l'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir et de morceler. Plusieurs améliorations ont été apportées à ce service qui a permis à l'établissement, en tant que service public, de faire un saut qualitatif et de s'acquitter des missions qui lui sont dévolues dans les meilleures conditions de transparence et d'efficacité.



Il va sans dire que les performances, réalisées par l'Agence Urbaine de Taza, sont le fruit d'une coopération étroite avec les autres partenaires notamment les autorités provinciales, les services extérieurs et les collectivités territoriales. Ces derniers ne ménagent aucun effort pour soutenir les actions et les programmes de l'Etablissement, puisqu'il constitue pour eux un partenaire naturel et privilégié. En témoigne le nombre de conventions de partenariat conclus entre les deux parties dans différents domaines portant principalement sur la couverture en documents d'urbanisme et l'élaboration des études relatives aux aspects techniques et architecturaux. En 2015, 18 conventions de partenariat ont été signées par l'Agence et ses partenaires.

D'autre part, l'Agence Urbaine veille continuellement sur l'amélioration des compétences et du potentiel de ses ressources humaines pour pérenniser sa capacité à assurer un encadrement territorial efficace et pour pouvoir se positionner comme il se doit dans son nouvel environnement régional.

Le présent document est une tentative de présenter d'une manière générale les performances de l'Agence réalisées en 2015. Il est constitué d'un rapport moral et d'un rapport financier ainsi que du projet de plan d'action 2016 et du projet de budget en vertu du même exercice.

RAPPORT MORAL





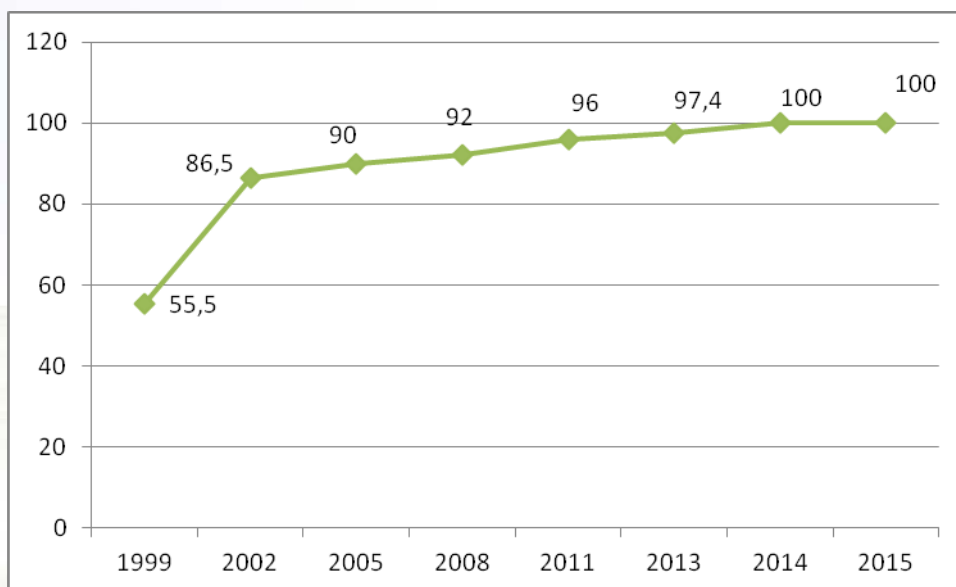
I-Planification urbaine

1- Couverture en documents d'urbanisme :

Le taux de couverture en documents d'urbanisme, dans les provinces relevant du ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza, a connu une évolution substantielle entre 1999 et 2015 comme le montre le graphe ci-dessous.

Ce taux, qui était de l'ordre de **55%** en 1999, a dépassé **85%** en 2008 pour atteindre les **100%** en 2015.

Evolution de la couverture en documents d'urbanisme



Ce résultat est atteint grâce à une étroite collaboration, entre l'Agence Urbaine et ces partenaires, qui s'est traduite par le déploiement de louables efforts pour assurer la couverture totale des centres urbains et ruraux en documents d'urbanisme.

Le taux de couverture en documents d'urbanisme dans les différentes Provinces relevant du ressort territorial de l'Agence est relaté dans le tableau suivant :

Répartition des documents d'urbanisme selon la typologie au niveau des provinces de Taza Taounate et Guercif

Province	Document d'urbanisme	Nombre	Taux de couverture
Taza	Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU)	01	100%
	Plan d'aménagement (PA)	37	
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	14	
	Total	52	
Taounate	Plan d'aménagement (PA)	41	100%
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	09	
	Total	50	
Guercif	Plan d'aménagement (PA)	03	100%
	Plan de développement des agglomération rurales (PDAR)	14	
	Total	17	
Total global		119	100%

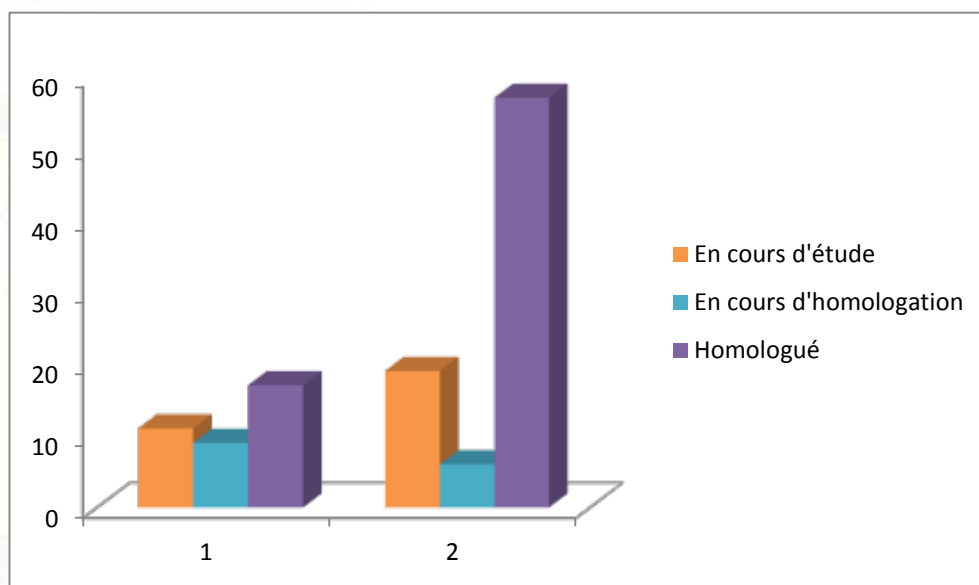


Répartition des documents d'urbanisme selon les phases d'étude et d'homologation par province

Nature du document	Province	Avancement				Total
		En cours d'étude	En cours d'homologation	Homologué opposable	Caduc	
PA	Taza	08	03	26	-	37
	Taounate	10	03	28	-	41
	Guercif	01	00	02	-	03
	Total	19	06	57	-	82
PDAR	Taza	03	03	07	01	14
	Taounate	03	02	04	-	09
	Guercif	05	04	05	00	14
	Total	11	09	16	01	37
SDAU	Taza	-	-	01	01	01
Total général		30	15	74		119

En parfaite concertation avec ses partenaires, l'Agence Urbaine de Taza a veillé sur la concrétisation des prévisions du plan d'action 2015. Ainsi, et en plus du SDAU de la ville de Taza et sa zone périphérique, qui a été homologué le 16 octobre 2015, elle a assuré le suivi de 68 documents d'urbanisme (39 PA, 28 PDAR) au niveau des trois Provinces relevant de son ressort territorial.

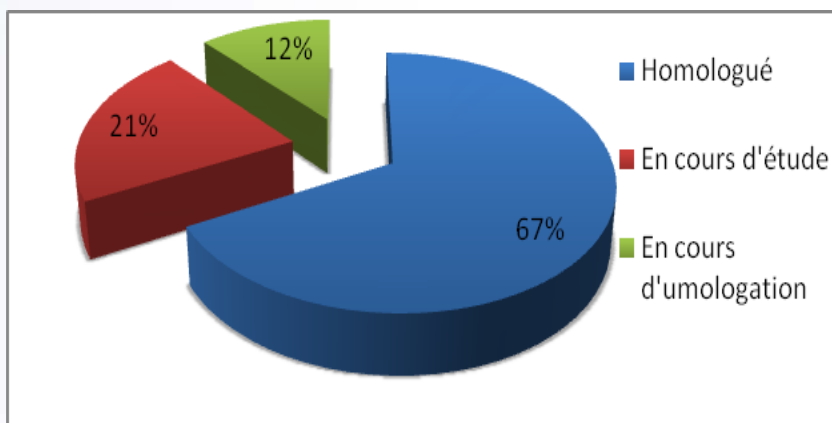
Répartition des documents d'urbanisme selon les phases de l'étude et de l'homologation



2 Documents d'urbanisme selon les phases d'étude

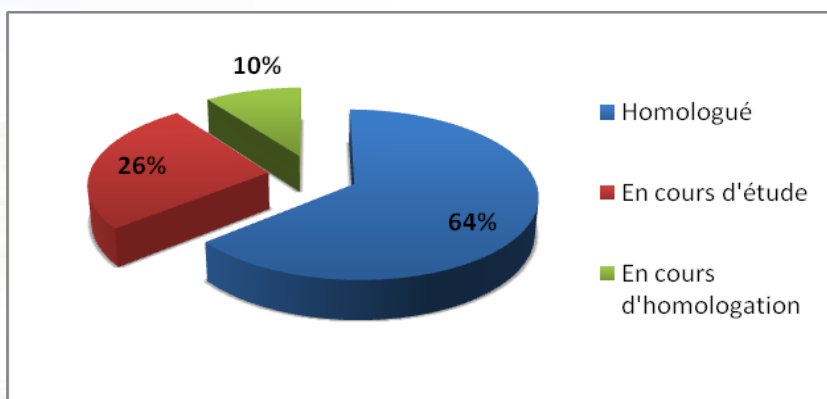
2-1 Répartition des documents d'urbanisme au niveau de la province de Taza

Sur les 52 documents couvrant les villes et les centres de de la Province de Taza, 35 documents ont été homologués soit un taux de 67%, 06 documents sont en cours d'homologation avec un taux de 12% et 11 documents sont en cours d'étude soit un taux de 21%.



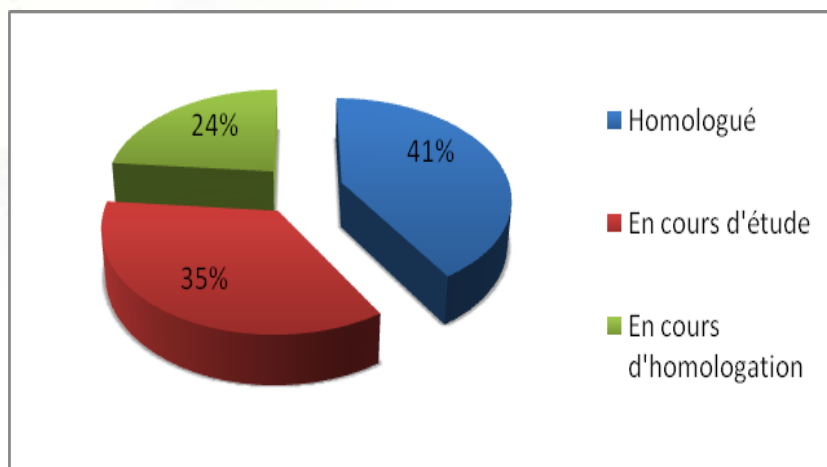
2-2 Répartition des Documents d'urbanisme au niveau de la province de Taounate

Sur les 50 documents couvrant les villes et les centres de de la Province de Taounate, 32 documents sont homologués avec un taux de 64%, 05 documents sont en cours d'homologation soit un taux de 10% et 13 documents sont en cours d'étude avec un taux de 26%.



2-3 Répartition des documents d'urbanisme au niveau de la province de Guercif

Sur les 17 documents couvrant les villes et les centres de la Province de Guercif, 7 documents sont homologués soit un taux de 41%, 04 documents sont en cours d'homologation soit un taux de 24% et 06 documents sont en cours d'étude avec un taux de 35%.



3- Evaluation du plan d'action de 2015

Le bilan de réalisation des actions programmées en 2015 se présente comme suit :

Bilan d'action 2015

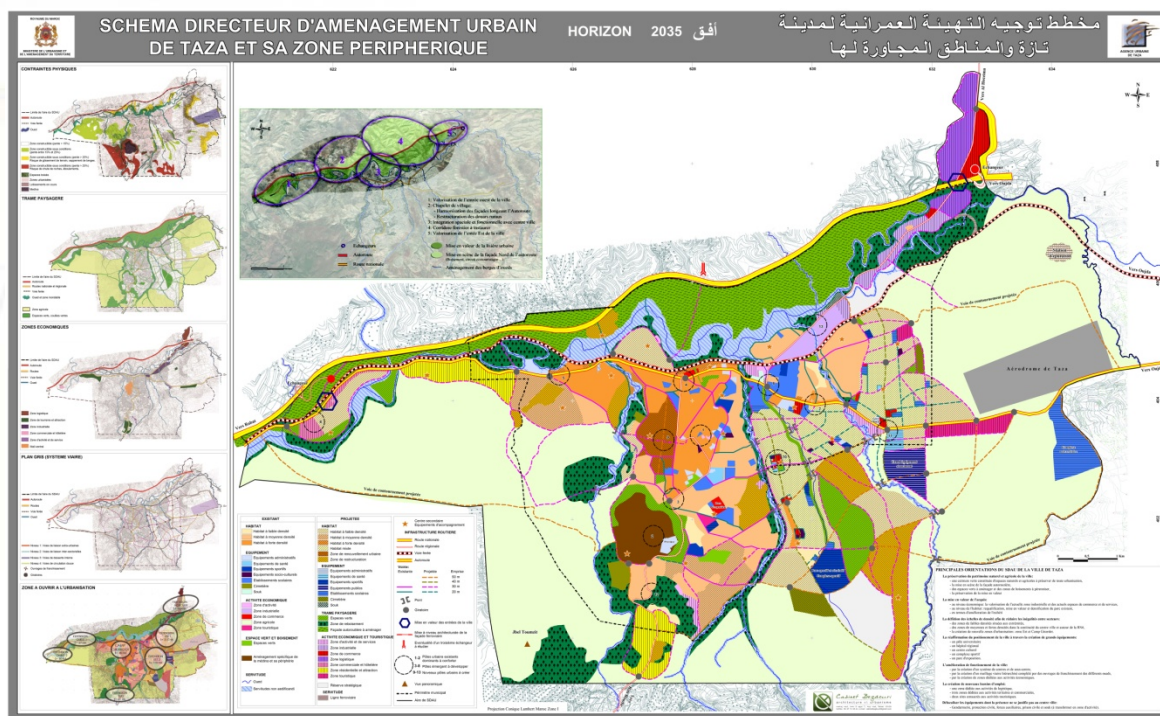
Phase	Nature du document			Total
	SDAU	PA	PDAR	
Homologation	01	19	12	32
Délibération communale et à l'enquête publique	-	11	05	16
Tenue de 05 réunions du CTL	-	02		02
Versement des Documents dans les procédures de concertations réglementaires (CC / CTL)	-	05	06	11
Lancement de nouvelles études		02	05	07
Total	01	39	28	68

•Phase d'homologation :

-Publication du décret d'homologation du SDAU de la ville de Taza et sa zone périphérique au bulletin officiel.

Ce document couvre une superficie de 7000 ha dont la ville de Taza et une partie des territoires des communes de Gueldamane, Bab Marzouka, Maknassa algharbia et Maknassa acharkia. La commune de Taza occupe une superficie de 3040 ha, soit 43,5% de la superficie totale couverte.

Carte du SDAU de Taza





L'élaboration du SDAU de Taza vise à atteindre les objectifs généraux suivants :

- L'Amélioration du cadre de vie et le rehaussement du niveau d'urbanité dans le cadre d'un développement intégré et équilibré. Ce qui revient à hisser la qualité urbaine au rang d'une priorité ;

- L'affirmation de l'identité de son territoire et de sa place dans l'armature urbaine nationale, régionale et provinciale. Autrement dit, procurer à la ville de Taza un meilleur positionnement parmi les villes du royaume d'importance égale ;

- La mise en place d'une stratégie de développement valorisant les atouts, et tenant compte des contraintes et spécificités locales et définissant, en conséquence, les plans d'actions y afférents. Il s'agit de doter la ville de Taza d'une vision stratégique pour son développement futur ;

- La réorganisation de l'espace urbain, en vue de remédier aux différentes formes de dysfonctionnements et de traiter les coupures urbaines qui handicapent la ville sur les plans fonctionnel, structurel, et paysager ;

- La mise en cohérence des actions d'aménagement en vue de promouvoir un développement harmonieux entre la ville et son environnement immédiat ;

- La réduction des disparités spatiales et sociales, à travers la lutte contre les différentes formes de l'insalubrité urbaine, et les contrastes spatiaux qui renforcent les inégalités sociales. Ce qui revient à chercher les moyens pratiques pour l'humanisation de la ville ;

- Le renforcement de l'attractivité économique de la ville via le développement des structures d'accueil et de l'environnement urbain propice à l'investissement ;

- La préservation des zones naturelles ;

- L'instauration d'un référentiel juridique.

- Publication des décrets et arrêtés d'homologation au bulletin officiel de 22 documents d'urbanisme :

L'année 2015 s'est également soldée par l'homologation de 22 documents d'urbanisme. Il s'agit de :

15 PA : 05 au niveau de la province de Taza (Bouchfaa, Zrarda, Boukallal , Bni Frassen et Msila) et 09 au niveau la province de Taounate(Lamkanssa, Sidi M'hamed Ben Lahssen, Outabouabane , Zrizer, Bouarouss, Thar souk, Oulad Tahar, Timzgana et Kariat Ba M'hamed) : 01 au niveau de la province de Guercif (Ville de Guercif).

07 PDAR : Brarha, Oualad Bourima dans la province de Taza, Messassa, Loulaja dans la province de Taunate et Ras Lakssar, Bourached et Mazguitam dans la province de Guercif.



-Soumission des décrets d'homologation au SGG d'un 01 PA: (Sidi Abdellah à la CR Ghiata Al Gharbia)

-Versement dans la procédure d'homologation de 07 PDAR et 02 PA:

-**2PA** Envoyés au Ministère pour programmation du comité central (Smiaa et Kassarat) dans la province de Taza

-**07 PDAR** Envoyés pour arrêté du wali (Bab M'rouj et Tazarine) dans la province de Taza. (Jbabra- Sidi Haj M'hamed) dans la province de Taounate. (Berkin –Bni Abdellah – Sebbab) dans la province de Guercif.

- Phase de délibérations communales et enquête publique :

- Versement aux délibérations communales et à l'enquête publique de 05 documents d'urbanisme : 04 PA : 01 PDAR(Rbaa El Fouki) dans la province de Taza , 03 PA (Rghioua-Ouadka-Ghafsai) dans la province de Taounte et 01 PA dans la province de Guercif (Saka);

-03 enquêtes publiques sur les PA des centres de My Abdelkrim, Sidi Mokhf et Bni Ounjat Taфраout dans la province de Taounte

- Tenue des délibérations communales pour le PDAR du centre de Taddart.

-Tenu des réunions du CTL :

Tenue de 02 réunions CTL relative aux PA de la ville de Taza au niveau la province de Taza et Bouadel au niveau la province de Taounate.

●Lancement et suivi des études préliminaires :

-Suivi de 10 PA et 07 PDAR :

-05 PA (Kaouan, Bouhlou et Gzanaya Al Janoubia-Mallal) et 02 PDAR (Rbaa El Fouki et Sidi Ali Bourakba) dans la province de Taza ;

-06 PA (Taounate, Bouchabel, Oued Jamaa , Ain Lagdah,Tissa et Bni Snouss) dans la province de Taounate;

-01 PA (Saka) et 03 PDAR (Tamjilt , Safsafat et swihla) dans la province de Guercif.

-Lancement de 02 PA et 05 PDAR :

-02 PA (Meknassa al Gharbia -Oulad Zbair-) et 02 PDAR (Sidi Ahmed Zerrouk Traiba) dans la province de Taza ;

-01 PDAR (Kissane)dans la province de Taounate ;

-02 PDAR (Rchida et Msoun) dans la province de Guercif .



4- les documents d'urbanisme outils d'incitation à l'investissement :

Les 30 documents homologués ou en cours d'homologation en 2015 sont à même de permettre

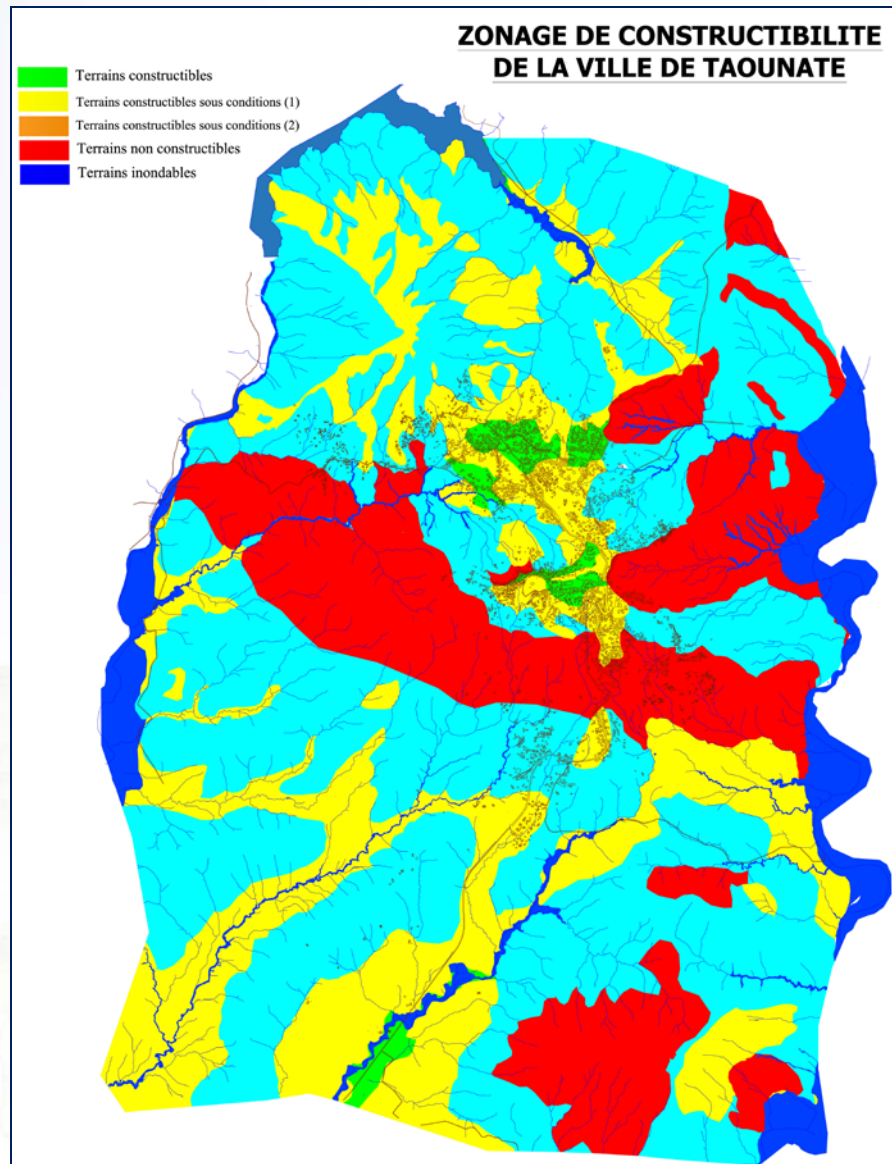
Centres	zones ouverte à l'urbanisation	Equipements publics	Activités industrielles	Tourisme et loisir	Habitat
Boukallal	285,82	8,3	1,47	1,81	42,1
M'sila	329	3,7	1	1,5	51,3
Bni Frassen	234	7,058	0,59	0	38,56
Sidi M'hamed Ben Lahcen	166,42	6,88	1,48	1,45	60
Outabouaabane	131,85	11,75	1,95	0	57,3
Lamkansa	124	9,6	0,4	2,2	43,7
Oulad Tahar	299,79	27,65	4,24	4,19	32,24
Kariat Ba M'hamed	530,06	39	2,1	3	9
Zrarda	124,13	17,64	14,91	13,83	77,71
Zrizer	391,82	7,7	0,8	1,45	48,95
Bouchfaa	1400	19,5	0,72	2,035	130
Bouarouss	166	15	2	0	30
Thar souk	751,09	116,9	0	23,6	137,64
Bourached	163,64	4,7	1,05	0	12,3
Loulaja	248	7,62	7,7	4,07	190,86
Messassa	280,86	11	1,3	0	30
Ras Lakssar	657	6,1	9,3	5,1	51,4
Mezguitam	496	14	0,4	0	0
Oulad Bourima	134	2,5	2	1,3	27,7
Timzgana	340,42	9,26	2,34	9,63	56,55
Guercif	2807	261,68	67	0	1539,7
Brarha	170	6	0	0	30
Sidi abdellah	300	36	4,6	0	110
Bab Mrouj	66,5	7	0,5	0	5,31
Tazarine	150	3,5	0	15	60
Jbabra	89,14	11,79	2,9	4,8	53,13
S H Mhamed	232	3,6	0,6	0	49,44
Berkine	67,32	3,11	0,6	0,9	6,85
Bni Abdellah	84,42	0,68	0	0,63	18,6
Assebbab	180,01	5,8	0	0	49,2
Total	11400,29	685,018	131,95	96,495	3049,54

L'ouverture à l'urbanisation d'environ 11400.29 Ha répartis comme suit :

5-Gestion des risques : Etude géotechnique et carte d'aptitude à l'urbanisation

Pour Protéger les habitants et leurs biens contre les risques naturels, définir les zones favorables à l'urbanisation ainsi que les solutions de protection adéquates des secteurs engagés et garantir une assise technique indispensable à la rationalisation de l'usage du sol par les projets de Plans d'Aménagement des villes de Taounate et Ghafsai, l'Agence Urbaine de Taza assure le suivi de l'élaboration de l'étude géotechnique et de la carte d'aptitude à l'urbanisation de la ville de Taounate qui doit couvrir l'ensemble du territoire de la commune de TAOUNATE sur une superficie de 5000 hectares. Cette étude a été lancée le 16 Octobre 2014 avec un montant de 3.960.000 Dhs, dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention signée entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Conseil Communal de Taounate, le Conseil Provincial de Taounate

et l'Agence urbaine de Taza. Cette action atteint sa deuxième phase: **Essais, Carte de zonalité géotechnique et carte d'aptitude à l'urbanisation.**



Dans le même but, l'AUT a également lancé, le 17/12/2015, l'étude géotechnique et la carte d'aptitude à l'urbanisation de la ville de Ghafsai, avec une enveloppe budgétaire de 1.440.000 dirhams, dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et l'AUT.

II- Encadrement urbanistique et architectural du territoire

Outre les actions qu'elle entame en matière de généralisation de la couverture en documents d'urbanisme, l'Agence Urbaine de Taza élabore des études spécifiques permettant d'encadrer le développement urbain sur son ressort territorial. Il s'agit d'études relatives aux projets urbains, à l'élaboration et l'accompagnement des projets de mise à niveau urbaine, et de redressement urbanistique.



1 - Les Projets Urbains :

L'AUT assure l'élaboration et le suivi de (04)) projets urbains :

- Le projet urbain de Oued Amlil (phase : Fiches projets en cours de modification, qui a proposé 25 projets de développement touchant les différents secteurs, avec un budget de 471 MDH) ;
- Le projet urbain de la ville d'Aknoul (phase : Fiches projets en cours d'élaboration).
- Le projet urbain de la ville de Tahla.
- Le projet de développement urbain de la ville de Taza. Le coût estimatif de ce projet, qui est en phase de concertation avec les acteurs locaux, est 1.834.040.000 dh reparti sur les axes suivants :

Axe	Coût estimatif en million dh
Equipements structurants	806.44
Services sociaux	62.10
Secteurs productifs	480.90
Aménagement spacial et environmental	198.60
Amélioration des conditions d'habitat	114.00
Réhabilitation de la Medina	172.00

2 – L'élaboration et l'accompagnement des projets de mise à niveau urbaine :

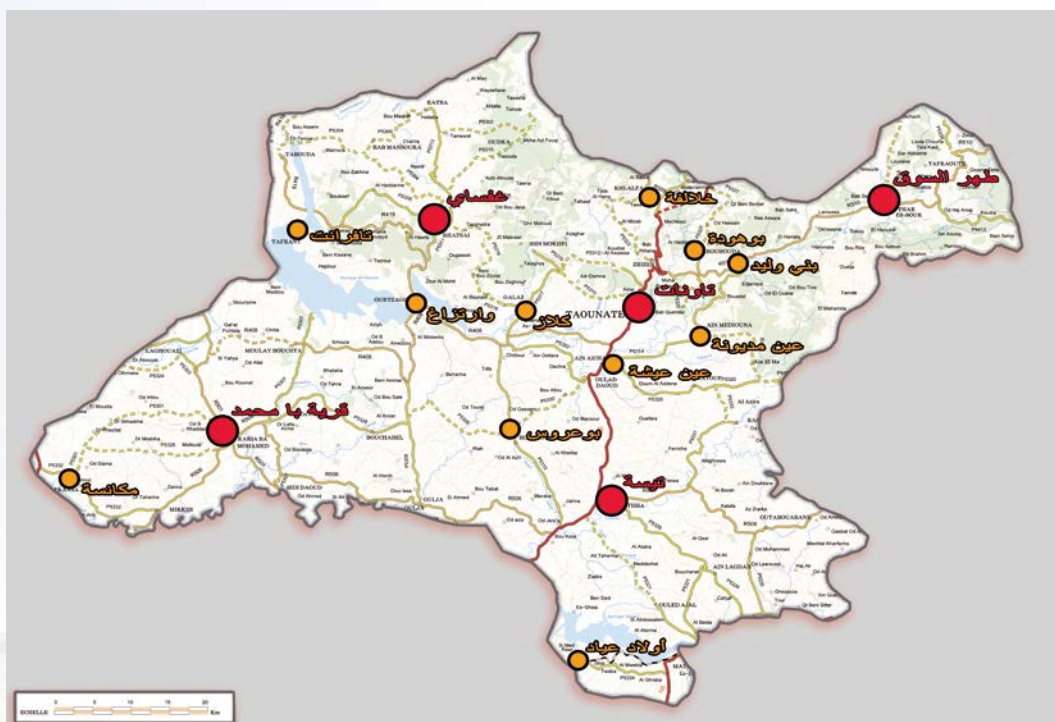
Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions en matière d'assistance technique et juridique des collectivités territoriales, l'AUT a pu assurer l'élaboration et le suivi des actions relatives à la mise à niveau des villes et des centres urbains et ruraux. Les principales actions entamées se résument comme suit :

2 –1 développement des centres émergents à la province de Taounate :

Dans le cadre des orientations royales insistant sur le développement du milieu rural, et tenant compte des programmes gouvernementaux en la matière, visant la promotion et le développement de ces territoires, une réunion, pour le lancement de l'étude de développement de 11 centres émergents, s'est tenue le 21 octobre 2015 au siège de la Province de Taounate.

Elle a été suivie par des réunions de concertation, avec les communes concernées, pour établir un diagnostic territorial en se basant sur des données fiables.

Carte des centres émergents à la Province de Taounate



Les objectifs définis par cette étude se résument come suit :

- Encourager les projets de développement rural et renforcer l'attractivité des centres émergents ;
- Intégrer les centres émergents dans le processus de développement régional et remédier au problème des disparités territoriales ;
- Renforcer la capacité concurrentielle des centres émergents ;
- Valoriser les potentialités locales pour les mettre au service du développement des centres émergents : désenclavement, renforcement des infrastructures, facilité l'accès aux services sociaux, amélioration des conditions de vie....

2-2 Accompagnement de la mise à niveau urbaine de la ville de Guércif :

Dans le cadre de l'accompagnement de la mise à niveau urbaine dans la ville de Guércif, deux actions ont été réalisées en 2015 à savoir :

-Etude d'aménagement du jardin dit « Anoual »

Ce jardin, qui se situe en face de l'école Anoual, s'étale sur une superficie de 5155 m². Il constituera un espace de loisir pour les élèves de l'école et de l'ensemble de la population de la ville.

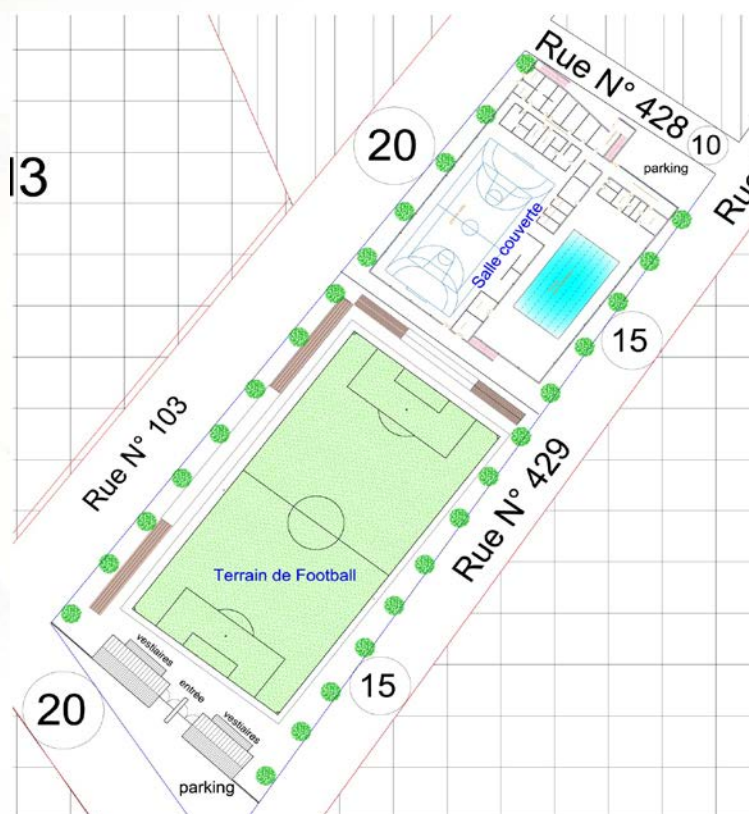
Proposition d'aménagement du Jardin Anoual



-Aménagement des équipements sportifs

Consistance du projet:

- Un grand terrain de football (90x45m)



- Une salle couverte avec un terrain de sport (un terrain de 40x20m et une piscine de 25*14 m).

-Aménagement du Giratoire à Chouber

L'aménagement s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau urbaine de la ville de Guercif et la résolutions des problèmes liés à la circulation dans la ville.

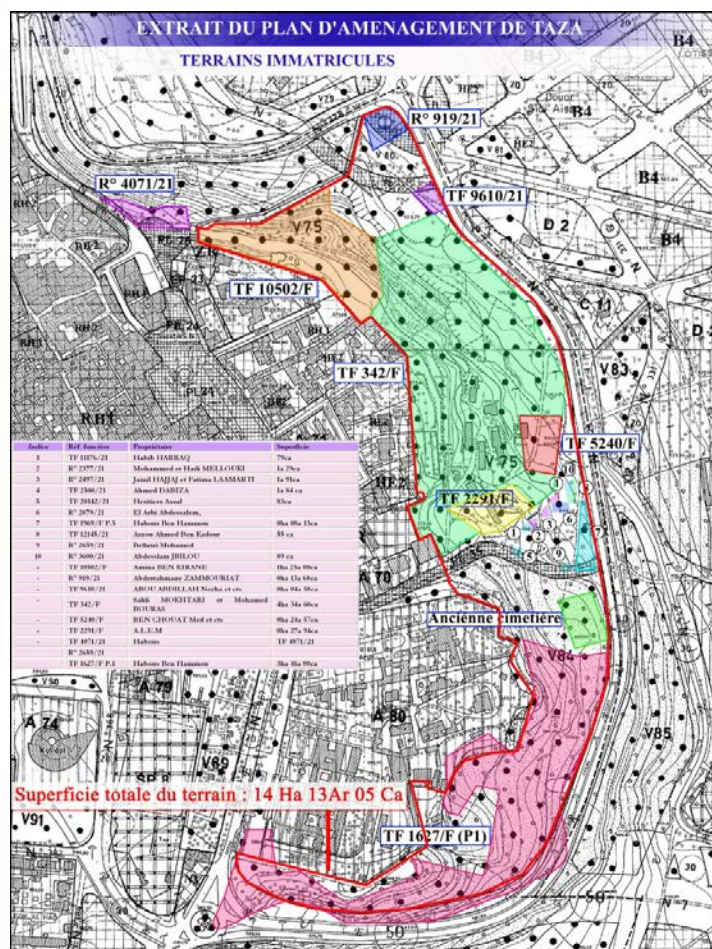


2-3 Etudes spécifiques pour la mise à niveau de la ville de Taza

-L'étude du plan vert de la ville de Taza :

Après l'achèvement de l'étude du plan vert, une réunion de concertation s'est tenue Le 22 octobre 2015 à la Province de Taza, sous la présidence de M. le Gouverneur. Cette réunion a été consacrée à l'étude des modalités de mise en œuvre du plan vert, notamment en ce qui concerne l'aménagement de la zone dite Sidi Aissa.

A cet effet, l'Agence urbaine de Taza a procédé à une enquête foncière sur la zone en question pour permettre à la commune de Taza d'entamer la procédure d'acquisition du foncier support du projet d'aménagement.



L'étude d'aménagement des berges des oueds traversant la ville de Taza

Cette étude a pour objectif de soulever la problématique naturelle et environnementale des oueds traversant la ville de Taza ainsi que les opportunités de profiter de leurs potentialités naturelles et écologiques pour promouvoir la qualité paysagère de l'environnement des oueds. Elle a atteint la phase dite « *modification du rapport de synthèse, de proposition et de stratégies d'intervention* ».

-Aménagement du jardin dit « AL Andalous »

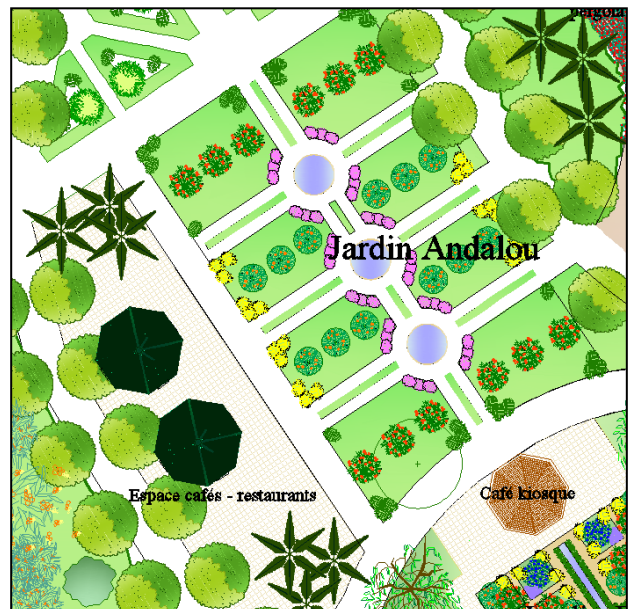
Le site à aménager en jardin a une superficie approximative de 3.8 ha. Il se situe dans une zone qui a une vocation historique pour la ville de Taza, il est à proximité du jardin BabJamâa doté des murailles et Borj historiques, D'où l'idée de garder cet aspect historique, le mettre en valeur et le faire connaître au citoyens et visiteurs de la ville par un aménagement regroupant l'agréable et l'éducatif.

La proposition d'aménagement de ce jardin tient en compte de la présence d'une double muraille historique sur le site qui est actuellement en ruine et qui doit être réhabilitée afin de redonner au site son cachet historique.

Toujours dans le même concept d'aménagement une proposition de plusieurs jardins en respectant leur succession chronologique, permettra un voyage dans l'histoire de l'art des jardins en passant par les jardins qui ont marqué l'histoire des jardins, notamment les Jardins persans, les jardins andalous, les jardins à la française, les jardins à l'anglaise et les jardins contemporains.

Un jardin ludique et un arboretum doté d'une piste de footing sont deux espaces de divertissement, de promenade, de sport et d'éducation à l'environnement qui sont proposés aussi pour rendre cet espace encore agréable et utile.

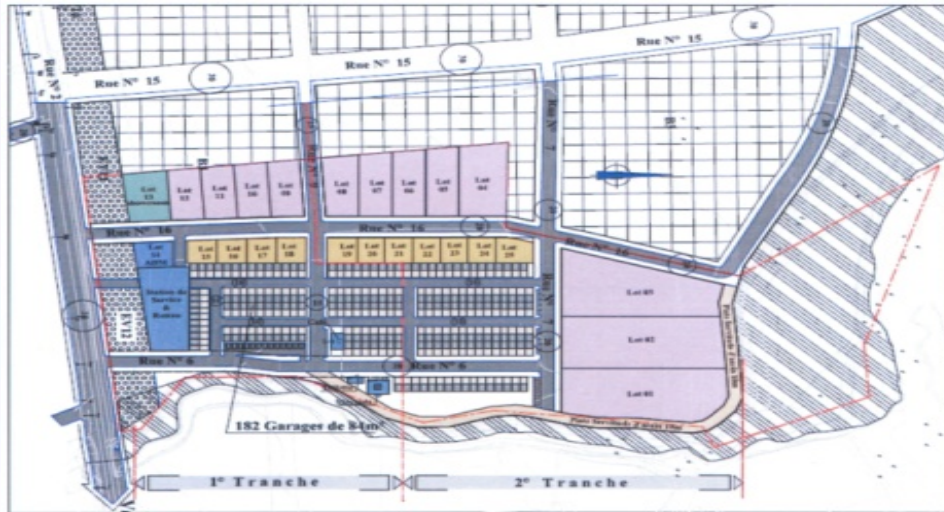
L'entrée à ce jardin est marquée par un parking paysager dont une palmeraie équipée en aire de repos rappelant ainsi le paysage oasien avec les créneaux de la double muraille derrière.



2-4 Suivi des projets de mise à niveau territoriale des centres ruraux émergents :

L'Agence Urbaine a contribué à l'assistance technique de tous les projets de mise à niveau territoriale supervisés par l'Inspection Régionale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du territoire et financés par le Fonds pour le Développement Rural et des Zones Montagneuses au niveau des provinces de Taza, Taounate et Guercif.

Parmi ces projets, on peut citer le projet de mise à niveau du centre de Bab Boudir à la province de Taza et le suivi de la mise en œuvre de la zone d'activités économiques d'Aïn Aïcha (province de Taounate), et ce à travers la participation à l'examen des dossiers d'appel d'offres relatif au choix du bureau d'étude.



Zone d'activité de Aïn Aïcha

2-5- promotion de l'habitat dans les centres émergents

L'Agence Urbaine a assuré, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement intégré de la province de Taounate et le suivi de la création de 3 lotissements au niveau des centres de Kissan, oulad Ayyad et Ratba.

2-6- Accompagnement du projet de mise à niveau de la ville de Taounate

L'Agence Urbaine de Taza a participé à la mise en œuvre des dispositions du programme de développement de la ville de Taounate par l'intégration de ses projets dans le plan d'aménagement de la ville en cours d'élaboration et la participation aux travaux de la consultation architecturale afférente au projet du complexe sportif de la ville.

2-7 Suivi de la mise en œuvre du pôle urbain et accompagnement de l'extension urbaine de Kariat ba Mohamed

Pour assurer la mise en œuvre du pôle urbain de Kariat Ba Mohamed, une révision partielle du PA de Kariat Ba Mohamed a été homologuée le 15 janvier 2015 pour permettre d'intégrer l'ensemble des composantes du pôle dans le plan d'aménagement, conformément aux dispositions de la convention de financement.

D'autre part, et afin de maîtriser l'extension urbaine de Kariat Ba Mohamed, l'AUT a assuré l'assistance des amicales des propriétaires pour réaliser des lotissements sur leurs terrains conformément aux dispositions du plan d'aménagement.

2-8 Encadrement du projet d'aménagement d'un complexe agro-industriel à Mezraoua.

L'Agence Urbaine a participé au suivi du projet de création d'un complexe agro-industriel dans la commune de Mezraoua. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé et il sera réalisé par la société **Asmae Anvest** sur une superficie de 8 ha.

2-9 Protection du patrimoine historique, culturel et naturel

Eu égard à l'intérêt que revêt la préservation des spécificités architecturales locales, notamment en milieu rural, et à la revalorisation du patrimoine culturel et naturel sur son territoire d'intervention, l'Agence Urbaine a assuré le suivi de plusieurs projets et études à savoir :

- Le programme de mise à niveau de la source Aïn Hamra à la commune rurale d'Ajdir : proposition de 28 projets de développement dans différents secteurs avec un coût estimatif de 43 millions de dirhams.
- Projet d'Aménagement de la Source Ain El Houte à la commune de Ain Madiouna

Etat des lieux de la source « Ain Alhout »



Pour mettre en valeur ce site et le rendre plus attractif, tout en préservant ses particularités naturelles, l'Agence Urbaine de Taza a élaboré, par ses propres moyens, une étude d'aménagement de la source *Ain Al Houte*. Cette étude a proposé 11 projets d'un montant estimé à 1,03 MD. Ils sont énumérés comme suit :

1. Déviation de la chaâba;
2. Aménagement d'un parking;
3. Reconstruction de la mosquée;
4. Transfert des sanitaires;
5. Traitement des façades des habitations;

6. Clôture transparente au tour du bassin pour permettre la visibilité aux visiteurs de la source;
7. Aménagement d'un jardin et traitement des passages piétons pour créer un espace de réception convenable aux visiteurs ;
8. Aménagement et traitement paysager et architectural de la source;
9. Délocalisation du siège de l'association;
10. Protection et intégration paysagère des tombeaux existants;
11. Réaménagement de la clôture végétale existante à côté des tombeaux.

Propositions d'aménagement de Ain Alhout



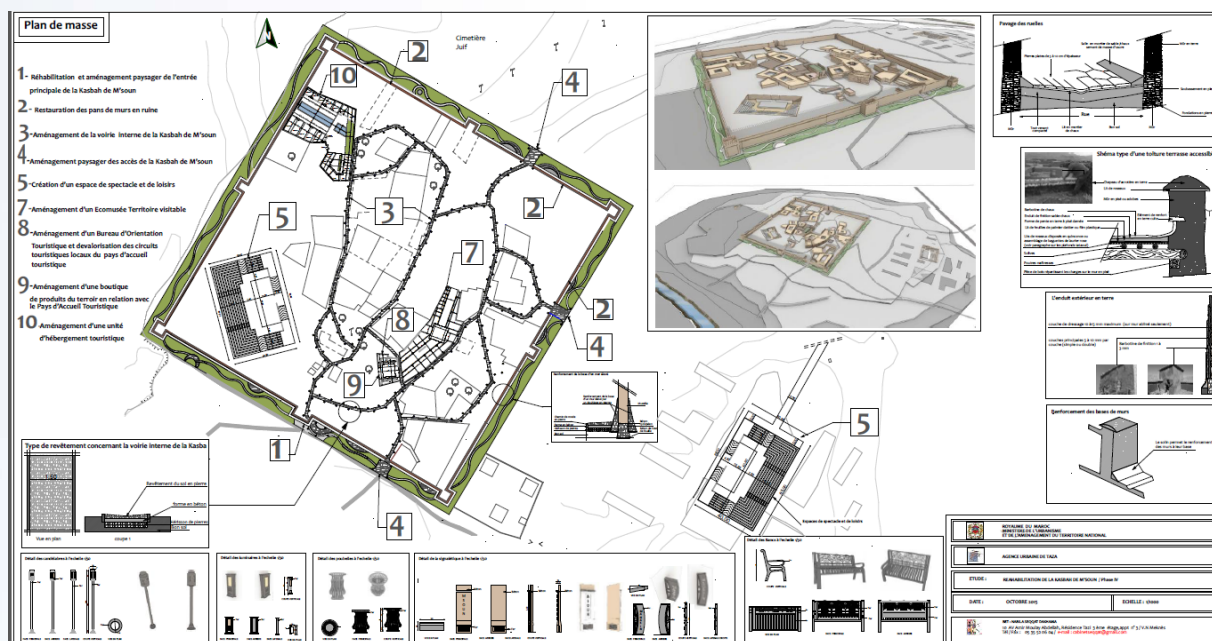
-Etude de réhabilitation de la kasbah de M'SOUN (CR de Taddart)

10 projets de développement ont été proposés par cette étude



Projets d'aménagement de Kasbah de M'soun

Projets proposés



- **Etude de réhabilitation de la kasbah de Rhida (CR de Mrija) dans la province de Guercif**, actuellement en phase de proposition des projets de mise en valeur.

- **L'étude de la sauvegarde et de la mise en valeur des deux sites de Ras Lma et Sidi Majbar (CR de Bab Boudir) dans la province de Taza**, actuellement en phase du rapport diagnostic.

- **Lancement de l'étude de mise à niveau du douar Ain Barda à la C.R ELBIBANE (Province de Taounate):**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement des agglomérations rurales et la préservation des architectures locales, une réunion s'est tenue le 6 janvier 2015 au siège de la commune ELBIBANE, en présence de l'exécutif communal et des représentants de la société civile. Elle s'est consacrée à la discussion des composantes du projet de mise à niveau du Douar concerné afin de définir les besoins en infrastructures et en équipements de proximité.

A cet effet, une équipe, composée de 5 cadres techniques relevant de la Province, de la Commune et de l'Agence Urbaine, a effectué, du 6 au 8 janvier 2015, une enquête sur le terrain pour collecter tous les éléments nécessaires à l'élaboration du projet.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre l'École Nationale d'Architecture et l'Agence Urbaine de Taza, lors de la réunion de la treizième session du Conseil d'administration de l'Agence, cette dernière a élaboré un projet de développement intégré pour cette agglomération particulière. La conception du projet a pris en compte tous les aspects économiques,

sociaux et urbanistiques et a débouché sur un programme comprenant 22 projets d'un coût estimé à 84,5 millions de dirhams.

Ce programme a fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'étude, organisée à l'Ecole Nationale d'Architecture le 12 Novembre 2015 et présidée par Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, en présence de M. le Gouverneur de la Province de Taounate et les responsables centraux et locaux du Ministère.



2-10 Assistance technique et architecturale au profit des Habitants du Douar « Aarib » dans la commune de Lamkanssa.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan d'urgence relatif au relogement de 100 familles habitées a douar Aarib, menacées par les inondations du Oued Sebou dans la commune rurale de Lamkanssa à la Province de Taounate , objet de la convention cadre signé le 2 Avril 2014, l'Agence urbaine de Taza, en concertation avec les partenaires concernés, a validé les plans architecturaux individuels, après la réception provisoire des travaux de lotissement objet de cette opération.



Plan type du projet de recasement du Douar « Aarib »

2-11 Suivi d'élaboration du projet de développement intégré dans la province de Taounate à l'Horizon 2020 :

Les principales objectifs du projet sont:

- Le renforcement de la dynamique issues du processus de l'élaboration des plans communaux de développement dans la province
- Le renforcement de la capacité de la Province de Taounate pour lui permettre d'asseoir une plate forme de négociation pour un meilleur repositionnement dans le nouveau cadre régional ;
- La mobilisation des ressources et la sensibilisation des acteurs et des décideurs locaux et centraux.

Ce projet s'articule autour des axes suivants :

1. Le développement économique vert (Agriculture, Tourisme, Artisanat, Commerce et services ;
2. Le désenclavement et rehaussement des services sociaux de base ;
- 3-Le requalification territorial ;
4. La préservation des ressources naturelles et protection de l'environnement.

Le coût estimatif du programme est de l'ordre de 12.26 Mdhs.

3- Redressement urbanistique

Outre les efforts consentis dans le domaine de la couverture en documents d'urbanisme, l'AUT a procédé également, en coordination avec les collectivités locales, à la réalisation des études relatives au redressement urbanistique. Ces études, qui concernent principalement les quartiers d'habitat insalubre et non réglementaire, constituent un cadre de référence pour l'instruction des demandes d'autorisation de construire et un support pour les travaux de restructuration des quartiers concernés.



Dans ce cadre, (08) opérations de redressement urbanistique programmées au titre de l'année 2015, ont été lancées. La situation de ces opérations se présente comme suit :

Etat des opérations de redressement

Province	Opérations réalisées			Opérations en cours			Total des opérations
	Quartiers	Superficie en h	Ménages	Quartiers	Superficie en h	Ménages	
Taza	01	57	900	04	119	4900	04
Guercif	-	-	-	-	-	-	-
Taounate	02	51	819	04	67	1133	04
Total	03	108	1719	08	186	6033	08

III- Renforcement de la politique de la ville

1-Gestion des dossiers de construction, de lotissement et de morcellement

1-1 Bilan 2015 :

2981 dossiers ont été instruits au titre de l'année 2015 répartis par milieu comme suit :

-2152 dossiers en milieu urbain (72%) ;

-829 dossiers en milieu rural (28%).

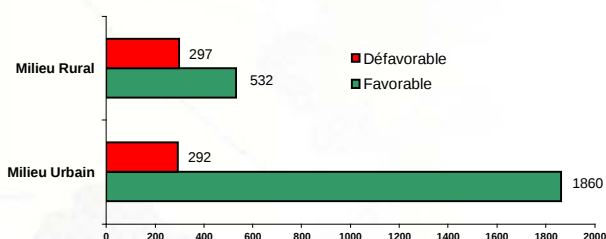
Ainsi, 2392 demandes ont reçu l'avis favorable, soit 80% des dossiers instruits. Ce taux observe des variations selon les provinces comme suit:

-79% : Province de Taza.

-68% : Province de Taounate.

-92% : Province de Guercif.

Répartition des dossiers instruits par avis et par milieu





Bilan des dossiers instruits dans les Provinces de Taza Taounate et Guercif selon le milieu

Province	Milieu	favorable		défavorable		Total
		Nombre	%	Nombre	%	
Taza	Urbain	996	88%	140	12%	1136
	Rural	167	50%	169	50%	336
	Total	1163	79%	309	21%	1472
Taounate	Urbain	287	74%	102	26%	389
	Rural	180	61%	116	39%	296
	Total	467	68%	218	32%	685
Guercif	Urbain	577	92%	50	8%	627
	Rural	185	94%	12	6%	197
	Total	762	92%	62	8%	824
Total		2392	80%	589	20%	2981

Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature des projets

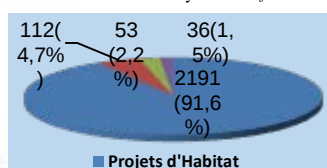
Province	Total	Projet d'habitat -Nbr : 2191 -91,6%						Activités -Nbr : 112 -4,7%						Equipment Public -Nbr : 53 -2,2%		Projet de Lotissement et de Morcellement -Nbr :36 -1,5%			
		Habitat Economique		Villa		Immeuble et Groupement d'habitation		Agricole		Touristique		Commercial Industrielle		Nbr	%	Lotissement		Morcellement	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%			Nbr	%	Nbr	%
Taza	1163	986	84,8	17	0,1	75	6,4	10	0,9	0	0	31	2,7	29	2,5	10	0,9	5	0,4
Taounate	467	408	87,4	5	0,2	11	2,4	11	2,4	0	0	6	1,3	7	1,5	13	2,8	6	1,3
Guercif	762	590	77,4	1	0,1	98	12,9	28	3,7	1	0,13	25	3,3	17	2,2	1	0,1	1	0,1
Total	2392	1984	82,9	23	0,03	184	7,7	49	2	1	0,04	62	2,6	53	2,2	24	1	12	0,5

Les projets d'habitat sont en tête des dossiers instruits avec 2015 dossiers soit un taux de 91.6%. Les projets d'activités économiques, au nombre de 112, occupent la seconde place avec un taux de 4.7%. Les projets relatifs aux équipements publics enregistrent un taux de 2.2% avec un total de 53 projets. Les 1.5% restants concernent les projets de lotissements et de morcellements.

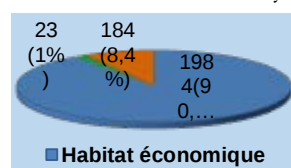
Par ailleurs, les projets d'habitat économique sont prédominants par rapport aux autres projets d'habitat ayant reçu l'avis favorable, avec un taux de 90.6%. Les projets relatifs aux immeubles enregistrent, quant à eux, un taux de 8,4% et sont localisés, essentiellement, dans les villes de Taza et de Guercif. Les projets relatifs aux villas ne présentent qu'1% des dossiers d'habitat instruits.

En ce qui concerne les projets de lotissements, 24 dossiers ont obtenu l'avis favorable en 2015. Ils concernent une superficie de 46 ha et sont susceptibles de produire 1806 lots. De même, 12 dossiers de morcellement ont reçu l'avis favorable.

Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature



Répartition des dossiers d'habitat ayant reçu l'avis favorable





En revanche, 589 demandes ayant reçu l'avis défavorable. Elles sont réparties comme suit :

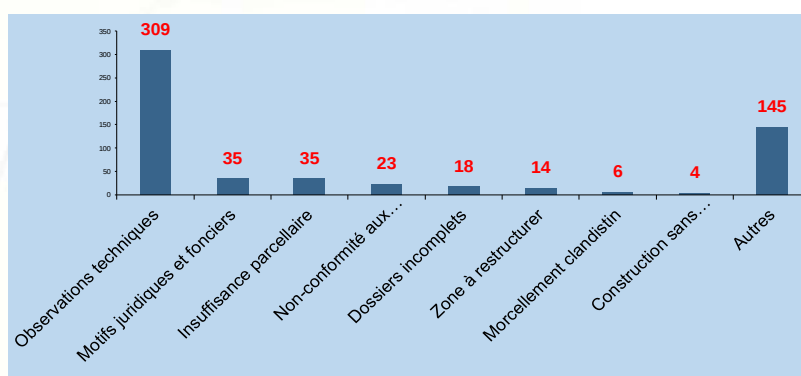
- la province de Taza : 309 soit 52% ;
- la province de Taounate : 218 soit 37 % ;
- la province de Guercif : 62 soit 15%.

Les motifs de rejet des dossiers sont répartis comme suit :

- 52,5% sont rejetés pour des raisons technique (la majorité des dossiers ayant l'avis défavorable);
- 5,9% des dossiers ont été rejetés pour motif du non respect du minimum parcellaire ;
- 3,1%. Des dossiers sont incomplets ;
- 1,0 % des projets sont issus de morcellements non réglementaires.

Province	Motifs techniques		Dossier incomplet		Motifs Juridique et foncier		Insuffisance du minimum parcellaire		Morcellement clandestin		Non conformité aux documents d'urbanisme		Zone à restructurer		Construction en infraction		Autre		Nbr Total
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	-
Taza	150	48,5	12	3,9	4	1,3	6	1,9	4	1,3	14	4,5	4	1,3	3	1,0	108	35,0	309
Taounate	98	45,0	6	2,8	31	14,2	28	12,8	2	0,9	9	4,1	2	0,9	1	0,5	37	17,0	218
Guercif	61	98,4	-	-	-	-	1	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62
Total	309	52,5	18	3,1	35	5,9	35	5,9	6	1,0	23	3,9	6	1,0	4	0,7	145	24,6	589

Le tableau qui suit relate la répartition des motifs de rejet des dossiers instruits par province et par nature :





La mise en place et la généralisation du système de dématérialisation et le respect des dispositions du RGC, notamment en matière de fonctionnement du guichet unique et de la commission provinciale de l'urbanisme, sont à même de constituer une solution appropriée susceptible de réduire le nombre de dossiers rejetés .

1-2- Impact sur le parc logement et l'investissement

Les projets ayant reçu l'avis favorable en 2015, devraient conforter le secteur de l'habitat à travers la création de 5934 unités de logement et 1806 lots destinés à la construction, facilitant l'accès au logement décent et contribuant ainsi, à la résorption du déficit constaté à ce niveau.

Ces projets contribueront à la mobilisation d'environ 1868 millions dhs d'investissements et à la création de l'emploi au niveau des trois provinces.

2- Autres types de dossiers instruits :

2-1 Dérogation

Il s'agit d'un seul projet dont l'état est comme suit :

Localisation	Type de dérogation	Nature du projet	Superficie totale en m ²	Avis
C.U Taza	Changement d'affectation	Habitat Social-clinique-citée universitaire	7970	défavorable

2-1 Instruction des dossiers de construction relatifs aux édifices liés au culte musulman:

Dans le cadre de la mise en œuvre des arrêtés gubernatoriaux relatifs à l'installation des guichets uniques pour l'étude des demandes d'autorisation de construire des édifices liés au culte musulman, l'Agence Urbaine de Taza a assuré l'assistance technique, le suivi et le contrôle des projets de Mosquées.

- Bilan des dossiers instruits :

Province	Nombre dossier	Favorable	En cours d'instruction
Taza	20	16	04
Taounate	16	05	11
Guercif	13	04	09
Total	49	25	24

-Bilan de suivi et de contrôle des Mosquées menaçant ruine :

Province	Nombre dossier
Taza	66
Taounate	04
Guercif	-
Total	70

2-2 Etudes d'impact sur l'environnement :

Dans le cadre des travaux de la commission régionale des études d'impact sur l'environnement, l'Agence Urbaine de Taza a participé, au cours de l'année 2015, à l'étude de 48 projets au niveau des provinces de Taza, Taounate et Guercif.

3-Evaluation des résultats de la gestion urbaine

- Le nombre de dossiers instruits en 2015 est 2981, contre 2777 en 2014 soit une augmentation de 7.3% ;
- Le taux d'acceptabilité des dossiers en 2015 a atteint 80%, et ce grâce à la mise en œuvre du Règlement Général de Construction ;
- Le volume d'investissement a enregistré une légère baisse en passant de 2692 millions de Dhs en 2014 à 1868 millions de Dhs en 2015. Cette situation est dû essentiellement à la nature et le volume des projets soumis à l'instruction.

4-Le contrôle

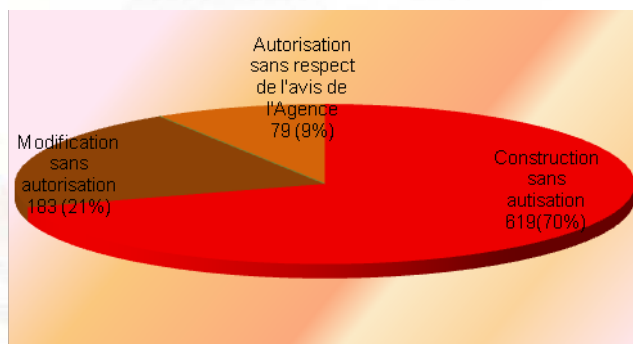
L'activité de contrôle a permis, à travers les 136 tournées effectuées au niveau des trois provinces en 2015, de constater **881** infractions, soit une moyenne de 06 à 07 infractions par tournée.

Répartition des infractions par nature et par province

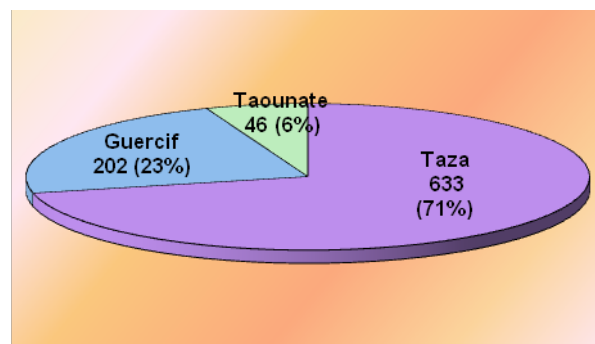
Province	Construction sans autorisation			Autorisation sans respect de l'avis de l'agence			Modification sans autorisation			Total général
	Comité de vigilance	Action propre	Total	Comité de vigilance	Action propre	Total	Comité de vigilance	Action propre	Total	
Taza	337	113	450	73	06	79	35	69	104	633
Guercif	68	70	138	-	-	-	36	28	64	202
Taounate	31	-	31	-	-	-	15	-	15	46
Total	436	183	619	73	06	79	86	97	183	881

Par ailleurs, les constructions sans autorisation préalable constituent 70% des infractions constatées.

Répartition des infractions relevées par nature



Répartition des infractions relevées par province



5- Traitement des requêtes :

L'Agence Urbaine de Taza veille continuellement à répondre à toutes les doléances et les requêtes, écrites ou verbales, qui lui parviennent des citoyens.

En effet, en 2015 l'Etablissement a reçu 181 requêtes réparties selon leurs objets dans le tableau ci-après :

Etat des requêtes

Requête	Natures			Total
	Doc Urb	G. Urb	Autres	
Associations et coopératives	01	03	00	14
Entrepreneurs et professionnels	00	08	02	10
Public	70	70	27	167
Total	71	81	29	181

6- Délivrance de la note de renseignements :

Le nombre total de notes de renseignements délivrées au terme de l'année 2015, au niveau des provinces de Taza, Taounate et Guercif, a atteint 550 notes dont 100 sont des notes de renseignements administratives.

IV- Assistance et Encadrement des collectivités territoriales

Outre sa participation aux travaux du guichet unique, l'établissement ne ménage aucun effort à participer aux sessions des conseils communaux auxquelles il est invité, et ce pour assurer un meilleur accompagnement des exécutifs communaux en matière de la gestion du secteur de l'urbanisme.

Ainsi et outre les conventions de partenariat qu'il a conclu avec différentes communes, l'établissement a participé en 2015 à 44 réunions ayant pour objet le choix des terrains susceptibles d'abriter des équipements publics ou des projets de l'INDH et 48 commissions d'expertise foncière, réparties comme suit :

1-Commission de choix de terrains :

PROVINCE	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	19	19	06	44

2-Commission d'expertise :

Province	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	20	16	12	48

3- Partenariat

Consciente de l'importance que revêt le partenariat, l'AUT ne cesse de sensibiliser ses différents partenaires pour adhérer à cette approche pour une meilleure réalisation des projets communs. Les tableaux qui suivent dressent l'état des conventions de partenariat adoptées en 2015 ainsi que des projet de conventions en cours de validation par les instances de délibération.



Conventions de partenariat signées en 2015

Objet de la convention	Province	Commune
Réalisation du plan de développement de l'agglomération rurale TABOUDA	TAOUNATE	C. TABOUDA
Restructuration des quartiers sous équipés à la commune rurale BNI OULID	TAOUNATE	C. BNI OULID
Réalisation du plan d'aménagement de BNI SNOUS	TAOUNATE	C. BNI SNOUS
Réalisation de l'étude géotechnique de la ville de GHAFSAI	TAOUNATE	C. GHAFSAI
Collaboration en matière de l'architecture	l'Ecole Nationale d'Architecture -Rabat-	
Réalisation du plan d'aménagement du secteur MALAAB KHIL à la commune SDI YAHYA BNI ZEROUAL	TAOUNATE	C. SDI YAHYA BNI ZEROUAL
Réalisation du plan de développement de l'agglomération rurale SIDI AHMED BNI ZEROUAL	TAZA	C. TAIFA
Réalisation du plan d'aménagement de OULAD ZBAIER	TAZA	C. OULAD ZBAIER
Réalisation de la charte architecturale de la ville de Taza	TAZA	C. TAZA

Projets de conventions de partenariat engagés en 2015

Objet de la convention	Province	Commune
Réalisation du PDAR de Ain Lagdah	TAOUNATE	C. AIN LAGDAH
Réalisation du PDAR de SABAB	GUERCIF	C. SABAB
Réalisation du PDAR de SIDI ALI BOUAKBA	TAZA	C. SIDI ALI BOUAKBA
Réalisation du plan d'aménagement de KAOUANE	TAZA	C. BOUHLOU
Réalisation du PDAR des centres SAFSAFAT et SOUIHLA	GUERCIF	C. TADDARTE
Réalisation de l'étude d'aménagement des axes principaux de la médina de Taza	TAZA	TAZA
Réalisation du plan d'aménagement de TRAIBA	TAZA	C. TRAIBA
Réalisation du projet urbain de la ville de TAHLA	TAHLA	C. TAHLA
Réalisation du schéma directeur de circulation et transport de la ville de GUERCIF	GUERCIF	GUERCIF
Réalisation du plan d'aménagement de KISSANE	TAOUNATE	C. KISSANE

V- Régionalisation avancée

1-Coordination et synergie entre les entités du Ministère.

Dans le cadre de la coordination entre les différentes entités régionales du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, une réunion s'est tenue au siège de l'Agence Urbaine de Taza en présence de M. l'inspecteur Régional de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire et l'ensemble des responsables de l'AUT.

Cette rencontre était une occasion pour débattre et enrichir le plan d'action stratégique adopté à Ifrane les 06 et 07 Mars 2015, par l'ensemble des responsables centraux et locaux du Ministère.

2-Mise en cohérence des SRAT

Dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre du nouveau découpage régional, une réunion s'est tenue le Mardi 23 décembre 2015 au siège de la région Fes-Méknes pour la mise en cohérence des SRAT des trois anciennes régions. Ont participé à cette réunion, qui a été présidée par Mr le wali de la région, Mrs le président de la région, les gouverneurs des provinces concernées et les représentants du Ministère de l'urbanisme et l'aménagement du territoire.



VI- Communication et sensibilisation

1-Assistance au profit des MRE

En se référant aux dispositions de la circulaire ministérielle relative à l'assistance et l'accueil des MRE durant l'été 2015, l'Agence Urbaine de Taza a procédé à ce qui suit :

-Création du guichet unique dédié aux MRE

Des guichets ont été créés, à cet effet, au siège administratif de l'Agence urbaine à Taza et aux antennes de Guercif et de Taounate. Ils ont été chargés exceptionnellement de l'instruction des dossiers des MRE.

-Organisation des journées portes ouvertes

L'Agence Urbaine de Taza a organisé des journées portes ouvertes au profit des MRE du 10 au 15 Aout 2015. Le programme dédié à cette manifestation contient les activités suivantes :

- Création d'une cellule d'accueil des MRE pour examiner leurs requêtes.
- Organisation d'une exposition portant sur la présentation des activités de l'AUT et la vulgarisation des procédures relatives aux autorisations dans le domaine de l'urbanisme.



-Participation à la Célébration de la journée nationale des marocains résidents à l'étranger.

L'Agence Urbaine de Taza a participé le lundi 10 août 2015 à la célébration de la journée nationale des marocains résidents à l'étranger au siège des trois provinces. Elle a apporté les réponses nécessaires aux questions et requêtes qui relèvent de son domaine d'intervention.



Corrélativement, l'AUT a réservé un espace MRE sur son site électronique dédié aux procédures relatives aux demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

2-Organisation des journées d'étude sur le règlement général de construction

Dans le cadre de ses activités en matière de communication et d'assistance, l'Agence Urbaine de Taza a organisé les 24 ,25 et 26 novembre 2015 aux sièges des provinces de Taza , Taounate et Guercif, des journées d'étude consacrées à l'évaluation de la mise en œuvre du règlement général de construction après une année d'application.

Ont pris part à ces journées, qui ont été présidées par Mrs les Gouverneurs des provinces concernées, les présidents des collectivités territoriales accompagnés de leurs services techniques, et les chefs des services extérieurs.



Ces journées ont constitué une nouvelle fois une occasion très intéressante pour débattre, avec l'ensemble des partenaires, de la problématique de l'urbanisme dans le ressort territorial de l'AUT en général et des les contraintes relatives à la mise en œuvre du RGC en particulier.



VII-BONNE GOUNERNANCE

1-Management de la qualité

Selon une démarche d'amélioration continue de ses prestations et de développement des bonnes pratiques en son sein, l'Agence Urbaine de Taza tente de consolider son attachement à réussir les chantiers de la bonne gouvernance.

Aussi, la reconduite réussie, pour un nouveau cycle, de la certification ISO 9001 en avril 2014 par IMANOR, témoigne-t-elle d'une part, de la continuité des efforts déployés par l'Établissement et ses ressources humaines pour améliorer, en permanence, les performances du service rendu et s'inscrit-elle d'autre part, dans la volonté de pérenniser la satisfaction des clients et partenaires de l'AUT qui renouvelle, ainsi, son engagement à persévérer sur la voie du progrès et de l'excellence.

Dans le même processus, l'AUT a effectué, en 2015, le 1^{er} audit de suivi de son système de management de la qualité.

2- Dématérialisation du circuit d'instruction des dossiers :

Après le lancement du système d'instruction électronique des dossiers au niveau du guichet unique de la ville de Taza, il a été soumis à des évaluations périodiques pour pouvoir tester sa capacité à satisfaire les besoins des demandeurs dans les meilleures conditions. Ce qui a permis d'introduire des améliorations techniques afin de renforcer l'efficacité et l'efficience du système et des travaux de la commission d'instruction. Parmi ces améliorations on peut citer :

- La gestion des comptes utilisateurs en fonction de leurs attributions : bureau d'ordre, membres commissions, consultants ;
- La distinction entre grands et petits projets au niveau de la base de données et au niveau d'affichage ;
- La simplification de la recherche des dossiers en utilisant des filtres multicritères ;
- La mise en place d'un système de traçabilité qui permet d'enregistrer les informations personnelles sur le membre de la commission qui instruit ou modifie les observations d'un examen du dossier ;
- L'enregistrement automatique des dates clés caractérisant l'historique du dossier depuis le dépôt et jusqu'à la validation du PV ;
- Le calcul automatique des retards dans l'instruction des dossiers via la procédure dématérialisée ;
- Notification quotidienne des responsables de la province de Taza, de la ville de Taza et de l'agence urbaine de Taza sur le nombre des dossiers en instances ou enregistrant un retard d'instruction.



Les efforts déployés dans ce sens ont permis d'instruire 882 projets du guichet unique de la ville de Taza via le système d'instruction électronique durant l'année 2015. Ce qui a recueilli de bons échos auprès des différents intervenants et des citoyens.

Par ailleurs, et dans le cadre d'échange d'expérience en matière de dématérialisation des procédures d'instruction, une délégation, composée de membres de l'Agence Urbaine d'Oujda et de la Commune d'Oujda, a effectué, le 03 décembre 2015, une visite de travail à l'Agence Urbaine de Taza. L'objet de cette rencontre était la présentation de l'expérience de l'Etablissement en matière de dématérialisation de ses activités via la mise en œuvre, depuis juin 2004, de l'application ***E-instruction*** et des avantages qui en ont découlés notamment en matière d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir et de morceler.



Dans le même cadre, une réunion s'est tenue le 23 Décembre 2015 au siège de l'Agence Urbaine et sauvegarde de Fès en présence des Directeurs des Agences Urbaines de Fès et de Taza, des cadres des deux agences et des représentants du conseil régional de l'ordre des architectes de la région centre-nord.

Cette réunion a été consacrée à la présentation du bilan de la mise en œuvre de la dématérialisation par l'AUT et des améliorations apportées au système afin de maîtriser et d'accélérer le processus d'instruction des dossiers.

3- Faciliter l'accès à l'information (Le site WEB):

Consciente de l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'établissement a procédé en 2014 à une refonte de son site web pour qu'il devienne une véritable passerelle de communication avec l'ensemble des citoyens et des partenaires.

La version actuelle du site web offre des informations sur l'activité de l'AUT dans les deux langues arabe et française. Elle est régulièrement actualisée et alimentée par toutes les informations relatives aux activités de l'Etablissement, notamment celles qui portent sur les documents d'urbanisme. De même, le site web héberge toute l'application dédiée à l'instruction électronique des demandes d'autorisation et le suivi des résultats des commissions d'instruction. Il publie également les avis et les dossiers des appels d'offres ainsi que les résultats qui en découlent.



4- Formation continue et Stages :

4-1 Formation continue interne

Dans le cadre de l'exécution de son programme annuel de formation, l'AUT a organisée, en 2015, des sessions de formation au profit de son personnel portant sur des domaines variés à savoir entre autres: la comptabilité, les marchés publics, l'audit interne, le RGC, la communication et le SIG.





4-2 Encadrement des stagiaires

Aussi, et dans le cadre de son ouverture sur son environnement socioéconomique, l'établissement a assuré au cours de l'année 2015, l'encadrement d'un nombre important d'étudiants, de chercheurs et de stagiaires dans des disciplines variées, comme il est réalté dans le tableau qui suit :

spécialités	nombre
Informatique	12
Architecture	16
Droit et Géographie	18
Comptabilité et finances	08
Secrétariat	12
Total	66

VIII-Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du 13 ème conseil :

RECOMMANDATION	L'EXECUTION
Exonération des lieux de culte islamique de la rémunération relative à la délivrance de la note de renseignement	La circulaire est mise en œuvre

RAPPORT FINANCIER







Rapport financier

L'Agence Urbaine de Taza, créée en vertu de Décret n° 2.97.361 du 27 jourmada II 1418 (30 octobre 1997) tel qu'il a été modifié par le décret n° 2.06.166 du 26 ramadan 1427 (19 octobre 2006), intervient sur un territoire de 19.993,50Km², constitué des provinces de Taza, Guercif et Taounate.

Son budget est élaboré selon une démarche d'optimisation des ressources, et s'inscrit dans les orientations générales du ministère de tutelle en matière budgétaire.

Le présent rapport financier est une présentation des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2015 ainsi que du projet de budget de l'exercice 2016. Il est basé sur une approche comparative permettant d'établir les rapprochements nécessaires entre les ressources et les emplois.

I- Bilan des exécutions budgétaires au titre de l'exercice 2015

Il fait état des constats suivants :

Sur un montant global de 41 629 848,27 prévue prévu pour l'exercice 2015, le taux d'engagement des dépenses de fonctionnement est de 95,54%, celui des dépenses d'équipement est de 45,75%, soit des montants respectifs de 23 688 190,08 dhs, et de 7 702 230,80 dhs ;

1-Les ressources :

Les ressources encaissées représentent 83,58 % avec un montant de 29 514 709,05 dhs. Elles sont réparties comme suit :

1-1 - SOLDE DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014 :

Le disponible de trésorerie au 31 décembre 2014 est de l'ordre de 3 379 756,13 dhs, dont 2 964 377,97 dhs est un disponible de trésorerie enregistré au compte courant principal de l'Agence n° 18503 et 415 378,16 dhs enregistré pour le compte n° 18504 ouvert pour l'assistance architecturale.

1-2- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2015 :

Il a été versé au compte de l'Agence un montant total de 17 500 000,00 dhs comme prévu au budget 2015.



1-3- CONTRIBUTION DE L'ETAT AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE 2015 :

Le versement au compte de l'Agence est d'un montant de 9 500 000,00 dhs, réparti comme suit :

- la contribution prévue par le budget 2015 d'un montant de 3 000 000,00 dhs ;
- une subvention complémentaire d'un montant de 6 500 000,00 dhs prévue initialement par le budget à 8 000 000,00 dhs.

1-4- RESSOURCES PROPRES :

Elles ont atteint un montant de 7 126 611,70 dhs réparti comme suit :

La rémunération des services rendus par les soins de l'Agence Urbaine de Taza :

Elle s'élève à un montant de 2 289 100,25 dhs avec un taux de réalisation de 114%, sur un montant prévu de 2 000 000,00dhs. En légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

-Recettes relatives à la délivrance des notes de renseignements et des tirages des documents :

Sur des prévisions de 25 000,00 dhs, les encaissements sont de 49 290,00 dhs, avec un taux de réalisation de 197%, en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

-Produits des conventions de partenariat :

Sur une enveloppe prévue de 4 000 000,00 dhs, les réalisations s'élèvent à 1 500 000,00dhs avec un taux de 37,50%. Il est constaté que les versements des contributions, effectués par les communes en vertu des conventions de partenariat, continuent d'observer des retards considérables malgré les efforts consentis par cette Agence pour les recouvrer.

-Autres ressources :

Constituées principalement de produits financiers générés par le compte courant à la trésorerie provinciale de Taza avec un montant de 128 888,45 dhs, des remboursements produits par l'OFPPT au profit de l'Agence d'un montant de 30 400,00 dhs , ainsi que de la vente du matériel vétuste d'un montant de 35 933,00 dhs. Elles ont fait l'objet d'un encaissement global de 195 221 ,45 dhs avec un taux de 139,44 % par rapport aux prévisions d'un montant de 140 000,00 dhs.

1-5- RESTES A RECOUVRER :

Les encaissements s'élèvent à 3 093 000,00 dhs sur des prévisions de 5 117 729.35 dhs avec un taux de 60,43% en nette amélioration par rapport aux exercices précédents. L'écart entre les prévisions et les encaissements est reporté sur l'année budgétaire suivante.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES ENCAISSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015 en Dhs:**

Désignation	Ressources Prévues	Ressources Encaissées	Taux d'Encaissement
Disponible de Trésorerie au 31/12/2014	3 379 756,13	3 379 756,13	100%
Subvention de fonctionnement au titre de 2015	17 500 000,00	17 500 000,00	100%
Contribution de l'Etat	11 000 000,00	9 500 000,00	86,36%
Ressources propres et autres ressources	6 140 000,00	3 984 321,70	64,89%
Reste à recouvrer	5 117 729,35	3 093 000,00	60,43%
Total	43 137 488,48	37 457 077,83	86,83%

2- Les emplois :

Réparties entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement comme suit :

2-1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les engagements réalisés chiffrant un montant de 23 688 190,08 Dhs sur des prévisions de l'ordre de 24 794 851,12 Dhs soit un taux de 95,54%. Ils sont répartis entre les différentes rubriques du budget comme suit :

2-1-1- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET DE FOURNITURES :

Le taux de réalisation est de 89,91%, soit des engagements de 545 293,49 Dhs sur un crédit révisé de 606 500,00 Dhs. Le crédit initial était de l'ordre de 906 500,00 Dhs.

2-1-2- AUTRES CHARGES EXTERNES :

Les engagements relatifs à ce chapitre sont de l'ordre de 1 726 643,75 Dhs, sur un crédit révisé de 1 874 400,00 dhs, soit un taux de réalisation de 92,12 %. Le crédit initial est de l'ordre de 1 914 400,00 Dhs.

**2-1-3- IMPOT ET TAXES :**

Le montant des engagements s'élève à 2 754 819,14 Dhs pour une inscription budgétaire révisée de l'ordre de 3 416 400,00 Dhs, soit un taux de réalisation de 80,64 %. Le crédit initial est de l'ordre de 3 852 000,00 Dhs.

2-1-4- CHARGES DE PERSONNEL :

Le crédit initialement ouvert pour couvrir les charges de personnel était de l'ordre de 17 822 603,34 Dhs, le crédit révisé est de l'ordre de 18 857 551,12 Dhs. Les engagements sont de l'ordre de 18 661 433,70 Dhs, soit un taux de 98,96 %.

Etat récapitulatif de l'exécution du budget de fonctionnement au titre de l'année 2015 en Dhs:

Désignation	Crédits ouverts	Crédits révisés	Engagements	Taux de réalisation
Achats consommés de matières et fournitures	906 500,00	606 500,00	545 293,49	89,91%
Autres charges externes	1 914 400,00	1 874 400,00	1 726 643,75	92,12%
Impôts et taxes	3 852 000,00	3 416 400,00	2 754 819,14	80,64%
Charges de personnel	17 822 603,34	18 857 551,12	18 661 433,70	98,96%
Total	24 495 503,34	24 754 851,12	23 688 190,08	95,54%



3-Loi cadre au titre de l'exercice 2015

Grade	Effectif Budgétaire au 01/01/2015	Reclassement	Effectif budgétaire au 31/12/2015	Effectif Réal au 31/12/2015	Postes Vacants au 31/12/2015
Directeur	1		1	1	
Hors cadre	5		10	10	
Cadres supérieurs	28		27	27	
Cadres	16		17	17	
Agents de Haute maîtrise	13		11	10	1
Agents de Maîtrise	9		10	10	
Agent d'Exécution Principale	3		2	2	
Total	75		78	77	1

2-2-DEPENSES D'EQUIPEMENT :

Les consignations budgétaires portant sur les dépenses d'équipement chiffrent un montant de 12 266 000,00 Dhs réparti entre crédit de paiement et crédit d'engagement avec des montants respectifs de 8 266 000,00 Dhs et 4 000 000,00 Dhs. Les engagements réalisés s'élèvent à 7 702 230,80 Dhs soit un taux de réalisation de 93,18% par rapport au crédit de paiement et un taux global de 45,75% par rapport au total des crédits ouverts pour les dépenses d'investissement.



Les dépenses d'équipement sont réparties comme suit :

2-2-1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le montant engagé est de 6 813 200,00 dhs sur un crédit de paiement de 6 966 000,00 Dhs et un crédit total ouvert de 10 966 000,00 Dhs, soit un taux d'engagement de 97,80% par rapport au crédit de paiement et 62,13% par rapport au crédit total ouvert.

Les dépenses relatives aux immobilisations incorporelles sont ventilées comme suit :

I-ETUDES D'URBANISME ET ACTIONS LOCALISEES	
Etude géotechnique de la ville de Ghafsai	1 400 000,00
Charte architecturale de la ville de Taza	620 000,00
Projet Urbain de Tahla	291 000,00
II-Couvertures aériennes, travaux photogrammétriques et restitutions	
Travaux photogrammétriques et restitutions	592 000,00
III- PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	
PDAR de Laezef	225 000,00
PDAR de Sidi Ahmed Zerrouk	210 000,00
PDAR de Traiba	210 000 ,00
IV- ACHAT DE LOGICIELS	232 200,00
V- ASSISTANCE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE	33 000,00
TOTAL	6 813 200,00

2-2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Le taux d'engagement est de 68,39%, soit un montant de 889 030,80 Dhs sur des crédits de paiement d'un montant de 1 300 000,00 Dhs.

Les montants engagés sont relatifs à :

- L'acquisition du matériel informatique, mobilier de bureau et matériel de bureau ;
- L'acquisition de matériel technique ;
- Acquisition d'un véhicule de direction ;



**Tableau récapitulatif de l'exécution du budget d'équipement au titre de l'année 2015.**

Désignation	Crédits de paiement 2015	Crédit d'engagements 2016 et suivants	Crédit total	Engagements	Taux de réalisation par rapport au crédit de paiement
Immobilisations incorporelles	6 966 000,00	4 000 000,00	10 966 000,00	6 813 200,00	97,80%
Immobilisations corporelles	1 300 000,00	00,00	1 300 000,00	889 030,80	68,39%
Crédit non programmé	4 568 997,15	00,00	4 568 997,15	00,00	00%
Total	12 834 997,15	4 000 000,00	16 834 997,15	7 702 230,80	60,01 %

Reste à payer :**Dépenses de fonctionnement**

-Sur un montant des restes à payer inscrit au budget de l'exercice 2015 de 1 604 905,01 dhs, il a été mandaté la somme de 1 400 192,01 Dhs. Une partie du reliquat d'un montant de 35 673,00 Dhs ne sera pas reportée sur l'exercice 2016 puisqu'il constitue des engagements annulés, l'autre partie d'un montant de 169 040,00 Dhs est, par contre, reportée sur l'exercice 2016.

-Les restes à payer résultant de l'exécution du budget 2015, chiffrent un montant de 1 337 743,50 Dhs sont également reportés sur l'exercice 2016.

-La somme des restes à payer sur 2016 est donc de l'ordre de 1 506 783,50 Dhs.

Dépenses d'investissement :

-Sur un montant total des restes à payer, inscrit au budget de l'exercice 2015, de 12 989 543,19 Dhs, il a été mandaté la somme de 4 328 975,86 Dhs sur une somme prévue à payer de 4 027 732,20 Dhs. Un montant de 21 600,79 Dhs est annulé et ne sera pas reporté sur l'exercice 2016. Ne sera pas reporté également le montant des pénalités appliquées sur les fournisseurs et les prestataires qui s'élève à 130 165,34 Dhs. Le reliquat à reporter est donc d'un montant de 8 508 801,99 Dhs.



Il est constaté que bien que le montant du reliquat à reporter sur 2016 reste substantiel, on peut estimer que l'Agence a pu réaliser une certaine performance par rapport aux exercices précédents puisqu'elle a réussi à liquider une grande partie de ses restes à payer. Ce pourrait constituer par ailleurs, un indicateur qui atteste d'une relance significative des études lancées antérieurement par rapport à 2015.

-Les restes à payer résultant de l'exécution du budget 2015, chiffrent un montant de 6 415 300,00 Dhs. Il est également reporté sur l'exercice 2016.

-La somme des restes à payer à reporter sur 2016 est donc de l'ordre de 14 924 101,99 Dhs.

II- Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2016 :

Les prévisions budgétaires de l'Agence Urbaine de Taza au titre de l'exercice 2016 sont estimées à un montant de 40 174 345,69 Dhs.

1- Les ressources :

Les ressources budgétaires de l'Agence Urbaine de Taza au titre de l'année 2016 sont constituées de :

- ❖ L'excédent budgétaire de l'année 2015 : 8 318 116,34 Dhs ;
- ❖ La subvention de fonctionnement : 18 500 000,00 Dhs ;
- ❖ La subvention complémentaire de fonctionnement : 00,00 ;
- ❖ La contribution de l'Etat : 3 000 000,00 Dhs ;
- ❖ La contribution complémentaire de l'Etat : 2 700 000,00 Dhs;
- ❖ Les autres ressources: 7 656 229 ,35 Dhs réparti entre ressources propres et restes à recouvrer comme suit :
 - Les ressources propres et autres ressources d'un montant de 4 370 000,00 Dhs composées de :
 - i. La rémunération des services rendus,
 - ii. Des contributions des partenaires résultant des nouvelles conventions de partenariats susceptibles d'être contractées en vertu de l'exercice 2016 et des reliquats à verser dans le cadre des conventions antérieures ;
 - iii. De la vente de la note de renseignement et des produits d'impression ;
 - iv. les produits financiers générés par les comptes courants à la Trésorerie provinciale de Taza ;



- Les restes à recouvrer d'un montant de 3 286 229,35 Dhs résultants des prestations dûment réalisées et facturées par l'Agence dans le cadre des conventions contractées.

2- Les emplois :

Etablies sur la base des recettes réalisables, elles se répartissent entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement comme suit :

2-1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Elles sont de l'ordre de 26 844 463,81 Dhs, réparties entre les différentes rubriques comme suit :

2-1-1- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES :

Les prévisions d'un montant de 811 500,00 Dhs destinées à couvrir les frais de carburant, l'acquisition de fournitures de bureaux, et la consommation de l'eau et de l'électricité.

2-1-2- AUTRES CHARGES EXTERNES :

Avec un montant prévu de 1 959 000,00 Dhs, elles sont destinées à couvrir les dépenses d'entretien, d'assurance, des frais postaux, ainsi que les dépenses de consommation du Téléphone, et l'acquisition de la documentation générale.

2-1-3- IMPOTS ET TAXES :

L'enveloppe prévue à cet effet s'élève à 4 045 000,00 Dhs. Elle est destinée au paiement de toutes les taxes auxquelles est assujetties l'Agence, à savoir :

- la taxe sur les véhicules ;
- la taxe sur la valeur ajoutée ;
- l'impôt sur les bénéfices ;
- la taxe professionnelle ;
- la taxe d'habitation ;
- et la taxe sur les services communaux.

2-1-4-CHARGES DU PERSONNEL :

Avec une enveloppe de 18 651 220,31 Dhs, elles s'accaparent d'environ 73 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont destinées à couvrir les émoluments, les rétributions, les primes, les charges sociales ainsi que les dépenses de la formation continue au profit du personnel de l'Agence.

**2-1-5-AUTRES CHARGES NON COURANTES :**

Avec une enveloppe de 40 000,00 dhs, susceptibles de couvrir, le cas échéant, les frais des intérêts moratoires et autres frais.

2-1-6-RESTES A PAYER D'EXPLOITATION :

Ils sont de l'ordre de 1 337 743,50 Dhs.

2-2-DEPENSES D'EQUIPEMENT :

Le montant prévu est de l'ordre de 13 329 881,88 Dhs.

Les dépenses d'équipement sont réparties sur les rubriques suivantes :

2-2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

L'inscription prévue à cet effet s'élève à 3 488 000,00 Dhs comme crédit d'engagement, pour réaliser les actions suivantes :

Etudes d'urbanisme et actions localisées	1 000 000,00 Dhs	
Couverture aérienne, travaux photogramétriques et restitution	600 000,00 Dhs	
Plans d'aménagement et de développement	875 000,00 Dhs	Dont un montant de 195 000,00 Dhs à consolider sur 2016
Etudes générales et programmation	534 000,00 Dhs	
Banque de données et acquisition de logiciels	250 000,00 Dhs	
Assistance architecturale en milieu rural	229 000,00 Dhs	



L'Agence dispose toutefois d'un crédit d'engagement estimé à 2 414 000,00 Dhs réparti comme suit :

Etudes d'urbanisme et action localisées	:	1 000 000,00 Dhs
Couverture aérienne, travaux photogramétriques et restitution	:	00,00 Dhs
Plans d'aménagement et de développement	:	680 000,00 Dhs
Etudes générales et programmation		534 000,00 Dhs
Banque de données et acquisition de logiciels	:	00,00 Dhs
Assistance architecturale en milieu rural	:	00,00 Dhs

2-2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

L'enveloppe budgétaire prévue est de 1 550 000,00 Dhs. Elle est destinée à doter l'Agence des installations et des équipements nécessaires pour l'amélioration de ses moyens de travail. Elle est répartie comme suit :

- Le matériel technique : 150 000,00 Dhs ;
- l'acquisition de véhicules utilitaires : 300 000,00 Dhs ;
- Le mobilier et matériel de bureaux : 300 000,00 Dhs;
- Le matériel informatique : 250 000,00 Dhs ;
- Aménagements et Agencements: 550 000,00 Dhs, destiné à la construction d'un poste de transformation électrique.

2-2-3 RESTES A PAYER D'EQUIPEMENT :

Le montant prévu à cet effet au titre de l'exercice 2016 est de l'ordre de 7 749 485,86 Dhs sur un montant global de 14 924 101,99 Dhs.

2-2-4 CREDITS NON PROGRAMMES :

Ils s'élèvent à un montant de 542 396,02 Dhs.

Les deux tableaux suivants, récapitulent les prévisions budgétaires au titre de l'année 2016, et la loi cadre y afférente ainsi que le programme d'investissement au titre du même exercice:



Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2016 :

RESSOURCES		CHARGES	
LIBELLE	CREDITS	LIBELLE	CREDITS
I - DISPONIBLE DE TRESORERIE AU 31/12/2015	8 318 116,34	I - CHARGES D'EXPLOITATION	26 844 463,81
		I-1 Matériel et dépenses diverses	
II - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2016		I-1-1- Achats consommés de matières et de fournitures	811 500,00
	18 500 000,00	I-1-2- Autres charges externes	1 959 000,00
III- SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2016	00,00	I-1-3- Impôts et Taxes	4 045 000,00
		I-2- Charges de personnel	18 651 220,31
		I-3- autres charges non courantes	40 000,00
IV - CONTRIBUTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2016	3 000 000,00	I-4- Crédits non programmés	0,00
V- CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2016	2 700 000,00	I-5- Restes à mandater exploitation au 31/12/2015	1 337 743,50
VI - RESSOURCES PROPRES ET AUTRES RESSOURCES	4 370 000,00	II - CHARGES D'INVESTISSEMENT	13 329 881,88
VII- RESTES A RECOUVRER	3 286 229,35	II-1- Immobilisations Incorporelles	3 488 000,00
		II-2- Immobilisations Corporelles	1 550 000,00
		II-3- Crédits non programmés	542 396,02
		II-4- Restes à mandater équipement au 31/12/2015	7 749 485,86
TOTAL :	40 174 345,69	TOTAL :	40 174 345,69



3- loi cadre au titre de l'année 2016

ANNEE 2015				ANNEE 2016				
	EFFECTIF THEORIQUE AU 31-12-2015	EFFECTIF REEL AU 31-12-2015	POSTES VACANTS	EFFECTIF THEORIQUE AU 01-01-2016	CREATION DE POSTES BUDGETAIRES	TRANSFORMATION DE POSTE BUDGETAIRE	POSTES VACANTS A SUPPRIMER	TOTAL EFFECTIF BUDGETAIRE AU 31-12-2016
Directeur	1	1		1				1
Hors cadre	10	10		10		+3		13
Cadre supérieur	27	27		27		+2-3		26
Cadre	17	17		17		+2-2		17
Haute maîtrise	11	10	1	10	+2	-2		10
Maitrise	10	10		10		+1		11
Agent d'exécution principale	2	2	0	1		-1		0
	78	77	1	76	2			78



Programme d'investissement au titre de 2016

ETUDES SPECIFIQUES	INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2016	CREDIT D'ENGAGEMENT 2017 ET PLUS	TOTAL
☛ Province de Taza	-Etude du programme du développement des centres émergents de la Province de Taza ;	300 000,00	300 000,00	600 000,00
	- Etude du plan Directeur du commerce de la ville de Taza ;	300 000,00	300 000,00	600 000,00
Province de Guercif	Etude de circulation de la ville de Guercif	234 000,00	234 000,00	468 000,00
☛ Province de Taounate	- Etude de la charte Architecturale de la ville de Ghafsai ;	200 000,00	200 000,00	400 000,00
☛ Province de Taza et de Taounate	-Etude du programme du développement intégré des douars ruraux à cachet architectural spécial dans les Provinces de Taza et de Taounate ;	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00
TOTAL ETUDES SPECIFIQUES		1 534 000,00	1 534 000,00	3 068 000,00
Couverture aerienne et Restitution		600 000,00	0,00	600 000,00
DOCUMENTS D'URBANISME	INTITULE DE L'ETUDE	CREDIT DE PAIEMENT 2016	CREDIT D'ENGAGEMENT 2017 ET PLUS	TOTAL
☛ Province de Taza	- C.Aknoul : Etude du P.A. de la ville d'Aknoul ;	180 000,00	180 000,00	360 000,00
☛ Province de Taounate	- C.Sidi Yahya Beni Zeroual : Etude du P.A. du Centre Piste de course ;	150 000,00	150 000,00	300 000,00
	-C.Oulad Ayad : Etude du P.A ;	150 000,00	150 000,00	300 000,00
	-C.Sidi El Abed : Etude du P.D.A.R de l'agglomération de LAGHRASLA	200 000,00	200 000,00	400 000,00
TOTAL DOCUMENTS D'URBANISME		680 000,00	680 000,00	1 360 000,00
TOTAL GENERAL		2 814 000,00	2 214 000,00	5 028 000,00

PLAN D'ACTION 2016







Plan d'action 2016

A l'issue des résultats satisfaisants qu'a pu atteindre l'Agence Urbaine de Taza, au titre de l'année 2015, en matière de l'élargissement de la couverture de son ressort territorial par des documents d'urbanisme, cette dernière, n'a pas épargné d'effort quant au projet de plan d'action 2016. En préservant cet acquis, elle a projeté un programme ambitieux visant, entre autres, l'accélération de l'homologation des documents en cours d'étude. Les grands lignes de ce programme se présentent comme suit :

1-DOCUMENTS D'URBANISME :

II-1 Documents d'urbanisme à homologuer

PA	PA de My abdelkrim-PA de Smia-PA Kassarate- PA de Sidi Abdellah– PA de Bouadel– PA de Rghioua - PA de Taounate– PA de Sidi Mokhfi -PA de Taza - PA de Kaouan – PA de Bouchabel – PA de Ouad Jamaa- PA de Ouadka– PA de Ghafsai- PA de Bouhlou- PA de Bni Ounjal Taфраout- PA de Saka	
PDAR	PDAR de Tazarine - PDAR de Bab M’rouj-PDAR de jbabra- PDAR de sidi Haj M’hamed— PDAR de Rbaa El Fouki- PDAR de Sidi Ali Bourakba- PDAR Taddart- PDAR de Berkin – PDAR de Bni Abdellah - PDAR de Sebbab	
	Total	27 (17 PA, 10 PDAR)

II-2 Documents d'urbanisme à verser dans les procédures d'enquête publique / délibérations communales

PA	PA de Ain Lagdah- PA de Gaznaya Al Janoubia –PA de Mallal– PA de Tissa-PA de Bni Snouss.	
PDAR	PDAR de Tafrant- PDAR de Tabouda-PDAR de Jbarna- PDAR de Tamjilt-PDAR de Safsafat-PDAR de Swihla- PDAR Msoun-PDAR Rchida	
	Total	13 (05PA, 08 PDAR)

II-3 Documents d'urbanisme à verser dans les procédures de concertations réglementaires (CCS / CTL)

PA	PA de Meknassa al Gharbia-PA Oulad Zbair	
PDAR	PDAR Sidi Ahmed Zerrouk-PDAR Traïba--PDAR Kissane	
	Total	05 (02 PA, 03 PDAR)

II-4 Documents d'urbanisme à lancer

PA	Plan d'aménagement de la ville d'Aknoul - Plan d'aménagement du centre champs de course commune rurale Sidi Yahya Bni Zaroual Province Taounate-PA Oulad Ayyad	
PDAR	Plan de développement de l'agglomération rurale de Laghrasla commune rurale Sid E Abed Province de Taounate	
	Total	04(03 PA, 01 PDAR)



2-ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE A NIVEAU URBAINE :

Il s'agit, à cet égard, de 03 études de projets urbains que l'Agence Urbaine de Taza envisage d'achever en 2016 à savoir :

- Projet Urbain d'Oued Amlil
- Projet Urbain d'Aknoul
- Projet urbain pour la ville de Tahla

3- SAUVEGARDE ET REHABILITATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL

3-1- Achèvement des études en cours :

En ce sens, l'Agence Urbaine de Taza procèdera à l'achèvement des études en cours ci-dessous :

- Etude de réhabilitation et de sauvegarde du Kasaba de Rchida
- Etude de réhabilitation et de sauvegarde des sites Ras El Ma et Sidi Mejber
- Etude de réhabilitation et de sauvegarde de l'architecture rurale au Douar de Aïn Barda – Commune Rurale Bibane.
- Etude de la charte architecturale de la ville de Taza

3-2- Lacement de nouvelles études :

- Etude du plan directeur du commerce dans la ville de Taza
- Etude de la charte architecturale de la ville de Ghafsai

4-ETUDES GENERALES

4-1- Achèvement des études en cours :

- Etude des berges des oueds de la ville de Taza
- Etude de développement de 11 centres émergents à la province de Taounate

4-2- Lacement de nouvelles études :

- Etude programme de développement des centres émergents dans la province de Taza.
- Etude programme de développement intégré des douars ruraux à caractère architectural spécifiques dans les provinces de Taza et Taounate.

5-ETUDES GEOTECHNIQUES

Etudes géotechniques des villes de Taounate et Ghafsai.

**6-ETUDES DE RESTRUCTURATION URBANISTIQUE**

Commune	Quartier	Superficie approximative en Hectare
Province de Taza		
Bab marzouka	Chakka 2	06
	Centre de bab marzouka	02
Smia	Ain taghzaz	03
	Kadiat	07
Zrarda	Centre(2 ^{ème} tranche)	9.35
Province de Taounate		
Bouhoda	zaouia	05
Thar Souk	Feddane el mir	03
	Khcibat Marroune	04
Total	08	39.35

7-COUVERTURE AERIENNE ET RESTITUTION

Le programme concerne les centres suivants : Gueldamane –Oued Amlil – Aknoul –Lghrassla.

8-FORMATION CONTINUE INTERNE

En veillant sur la qualification et la requalification en permanence de ses ressources humaines à travers un programme adapté de formation, l'agence Urbaine de Taza a programmé, à ce sujet, pour l'année 2016 des sessions de formations dans les domaines suivants :

- Management de la qualité ;
- Marchés publics ;
- Comptabilité publique.

9-ENCADREMENT

Organisation de journées d'encadrement et de sensibilisation au profit des acteurs locaux sur le règlement général de construction relatif à l'efficacité énergétique.

10-ENCADREMENT

Organisation du 2^{ème} audit de suivi du système de management de la qualité de l'Agence Urbaine de Taza.